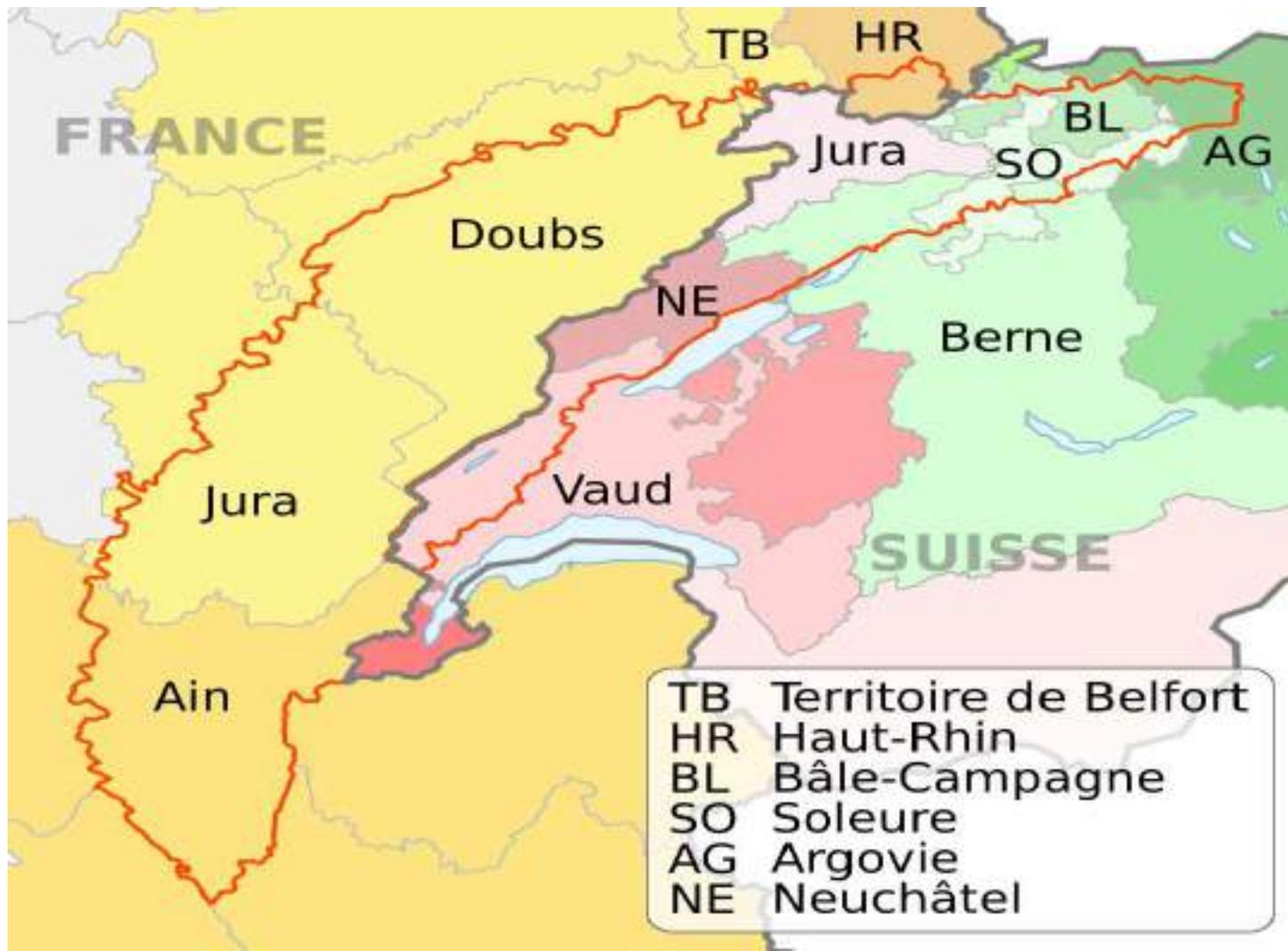


Histoire du Département du Jura



Le département du Jura tire son nom du Massif du Jura. Le massif coupe le département en deux sur la moitié sud-est. C'est un massif relativement jeune dans la continuité du massif alpin, en forme de croissant, à cheval sur la Suisse et la France. Son point culminant se situe à 1720 mètres dans le département de l'Ain.



Avant l'histoire humaine, il y eut une histoire géologique. On appela Jurassique la période géologique qui s'étendit de **-201 à -145 millions d'années**. Le Jurassique a été nommé ainsi en 1829 par le géologue et naturaliste français Alexandre Brongniart d'après les calcaires trouvés dans le Jura. Cette période précède le Crétacé. Le Jurassique marqua le début de l'«âge d'or des dinosaures» qui culmina au Crétacé. A Loulle, au sud de Champagnolle, on a retrouvé des traces de pas de dinosaures datant de -155 millions d'années.



Le Jura préhistorique

A Gigny, dans le sud du Département, on a trouvé des traces d'occupation humaine datant **d'il y a environ 145 000 ans**. C'est la plus ancienne preuve de présence humaine dans le Jura découverte à ce jour. Ces humains devaient déjà maîtriser le feu. A Amange, dans le Nord, sur le site appelé grotte des gorges, on a trouvé des traces d'occupation datant **d'environ -35 000 ans**. De la même époque que les occupants de la grotte Chauvet dans l'Ardèche, ils ont également produit de l'art. La figurine ci-dessous représentant un ours a été trouvée dans ce site.



Au nord de Lons-le Saunier, à Arlay, a été découverte une grotte dans les années 1960. Elle est appelée la grotte Grappin. Il y eut occupation humaine **vers -15 000**. Ses habitants étaient magdaléniens du nom de la grotte de la Madeleine à côté de Lascaux dans le Périgord. Ils étaient donc contemporains des hommes de Cro-Magnon. Un abondant mobilier y a été découvert.



Eléments de parure découverts dans la grotte d'Arlay réalisés dans des os de bovins

Les palafittes sont des sites où ont été découverts des vestiges d'établissements préhistoriques sur pilotis dans et autour des Alpes. Datant **d'environ 5 000 à environ 500 av. J.-C.**, ils sont situés sur les bords de lacs, de rivières ou de terres marécageuses. Ils nous donnent un aperçu de la vie quotidienne dans l'Europe alpine du Néolithique et de l'Age de bronze, ainsi que des informations sur la façon dont les communautés interagissaient avec leur environnement. Les vestiges de villages entiers, ainsi que des restes organiques souvent très bien conservés, permettent d'avoir une connaissance très complète de l'histoire des premiers cultivateurs. Aucun autre endroit de la planète n'offre une vision aussi explicite de l'évolution des communautés villageoises du Néolithique et de l'âge du Bronze. Les rivages des **lacs de Chalain et de Clairvaux** ont été classés au patrimoine de l'Unesco au titre des palafittes.



Pirogue de 9.35 m datant d'environ -1000 avant JC découverte dans le lac de Chalain au début du XXème siècle

A Evans, dans le nord du département, a été trouvé ce dépôt de céramique en bronze datant **d'environ – 1000 avant JC.**



L' Antiquité dans le Jura

Les **Séquan**es furent un peuple gaulois établi à l'est de la Gaule, sur le versant ouest du Jura, particulièrement connu à travers les écrits de Jules César. **Dans la première moitié du 1^{er} siècle av. J.-C.**, les Séquanés contrôlaient un vaste territoire correspondant approximativement à l'actuelle Franche-Comté, entre la Saône, la Bresse, le Jura, les Vosges et le Sud de l'Alsace. Leur capitale était Vesontio (Besançon).



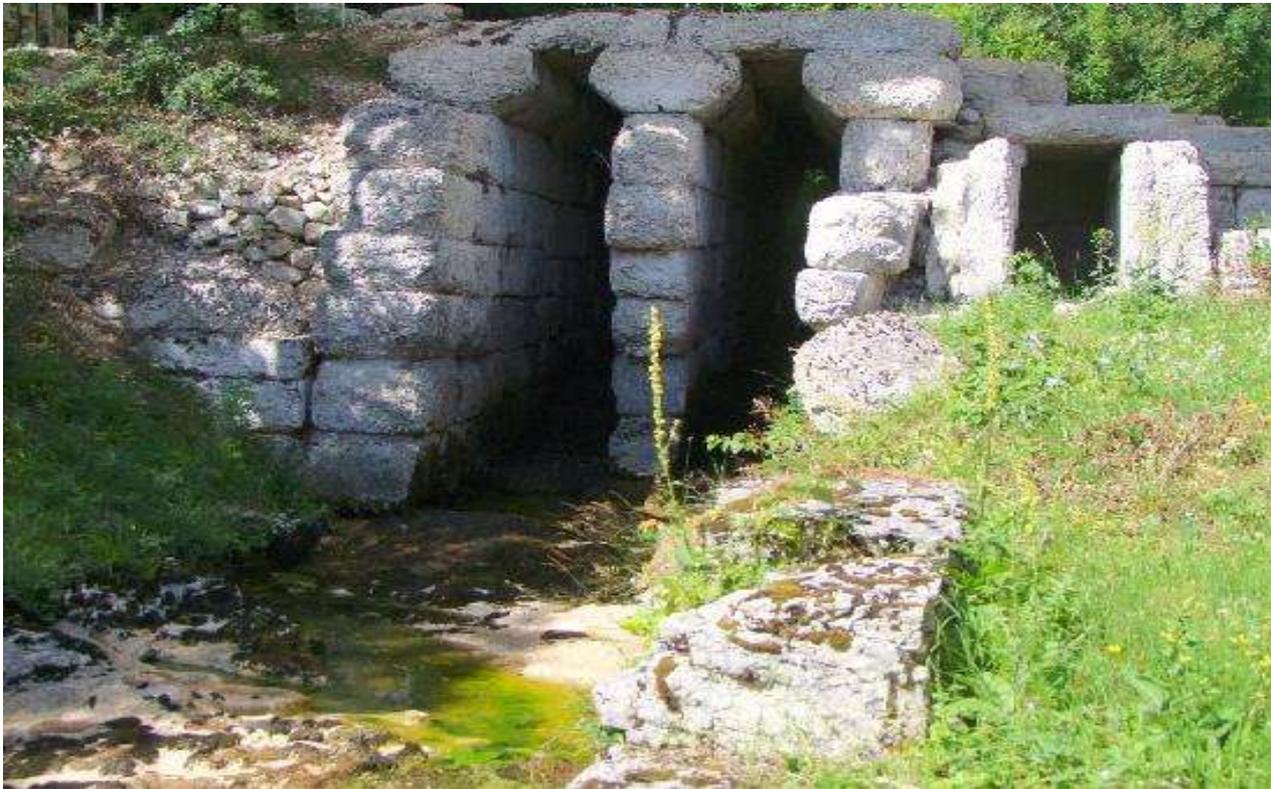
Sculpture en bronze représentant le dieu gallo-romain Tarvos Trigaranus (le taureau à 3 cornes) découvert dans un sanctuaire séquane

vers -60 eut lieu la bataille de Magetobritia. Elle opposa une coalition de gaulois (Eduens et Séquanes) à des Suèves (peuple germanique) menés par leur chef appelé **Arioviste**. L'issue de la bataille fut une nette victoire d'Arioviste. Appelé à l'aide, **César** vint repousser les envahisseurs en -58. Ce fut le prélude et un des prétextes à la conquête de la Gaule par César jusqu'en -51. Après la soumission à la république romaine, le territoire des Séquanes fut intégré à la province de Gaule Belgique, une des quatre provinces gauloises créées par Auguste en -47.



Peinture de Johan Geiger (1805-1880) représentant la rencontre entre Arioviste et César juste avant la bataille

Rome n'a pas fait du Jura un lieu de pouvoir. L'Empire n'y a pas implanté de thermes ou de temples significatifs. La romanisation s'est faite par l'implantation de domaines agricoles producteurs de céréales et de vins et aussi par l'exploitation du sel : les viandes salées jurassiennes furent connues jusqu'à Rome. Les cultes latins s'ajoutèrent aux divinités gauloises.

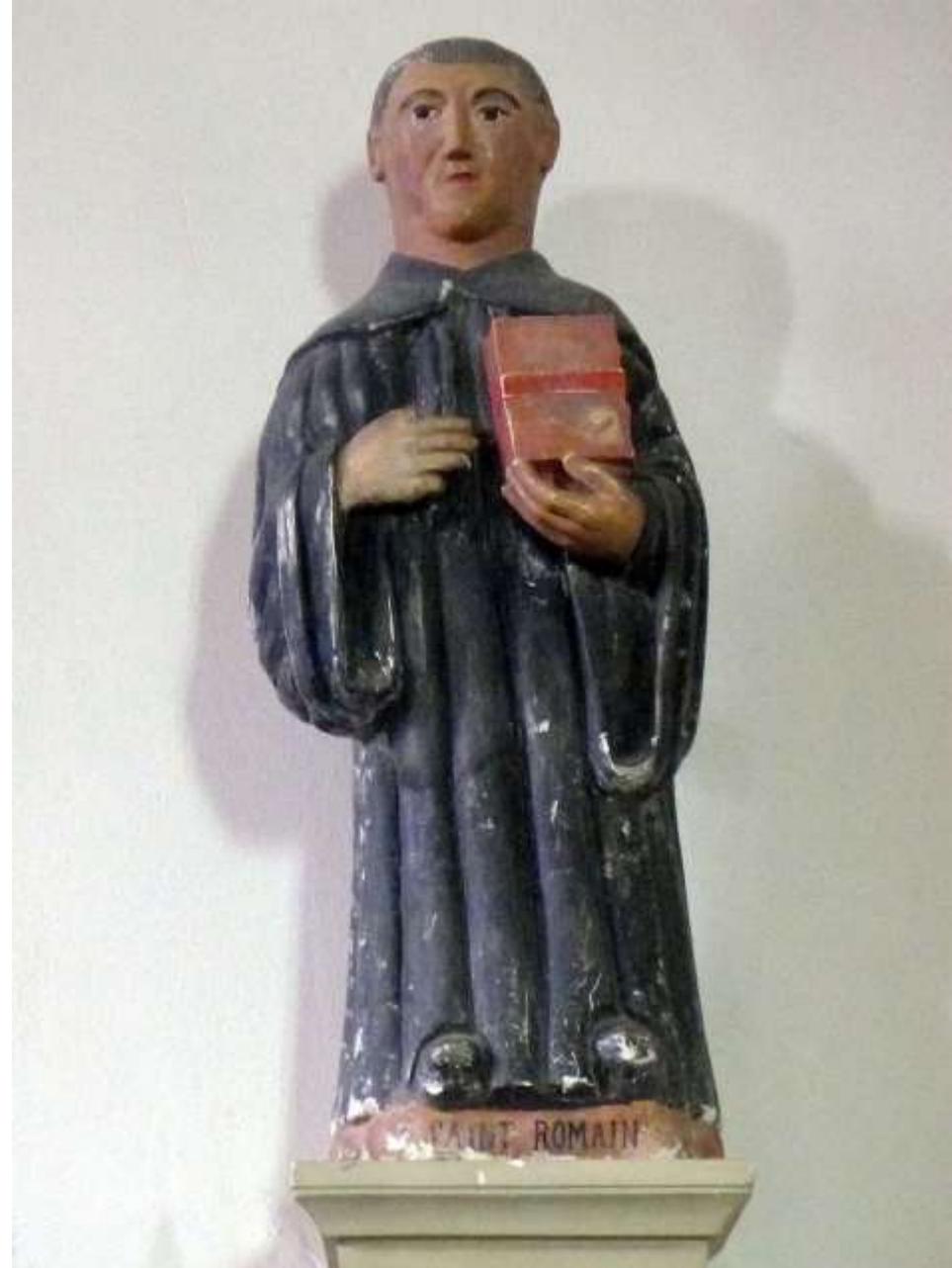


Sanctuaire gallo-romain de Villars d'Heria dans le sud du département

La **Maxima Sequanorum** ou *Séquanaise* fut une province romaine du Bas-Empire, issue de la réforme administrative de Dioclétien (en 297), ayant existé jusqu'au début du Vème siècle.



Dès le IVème siècle, le christianisme fit ses débuts dans le Jura. Les saints **Romain et Lupicin** étaient deux frères nés à la fin du IVème siècle. Romain s'installa comme ermite dans les montagnes du Jura, au lieu-dit Condat, où il fut rejoint par Lupicin, puis par de nombreux moines. Ils fondèrent deux monastères, dans les actuelles villes de Saint-Claude et Saint-Lupicin. **Saint Oyend** fut leur successeur. Avant Saint Benoît, ils furent parmi les premiers à organiser la vie de moines dans une abbaye en Occident.



Statue représentant Romain de Condat

Vème siècle : arrivée des Burgondes

Les Burgondes furent un peuple germanique parmi tant d'autres, venus probablement de l'île danoise de **Bornholm** dans la Baltique signifiant étymologiquement « ilot des Burgondes ». Ce fut Pline l'Ancien le premier à les nommer et à les localiser **au 1^{er} siècle de notre ère** à l'est de l'Oder en Pologne actuelle. **Au début du 3^{ème} siècle**, ils étaient cette fois sur l'Elbe dans l'Allemagne actuelle avant de s'installer à la fin de ce siècle sur le Main.



Localisation de l'île de Bornholm, lieu probable originel des Burgondes

Les Burgondes reçurent en concession **en 413** une partie de la Gaule près du Rhin. L'année 413 est considérée par la majeure partie des historiens comme la date d'attribution d'un **foedus** aux Burgondes et date officielle du séjour des Burgondes sur le Rhin. Un *foedus* était un traité passé entre la Rome antique et un peuple étranger, qui prenait alors le statut de cité alliée ou de peuple fédéré. Durant tout le 5^{ème} siècle, ils furent en guerre contre les Huns.



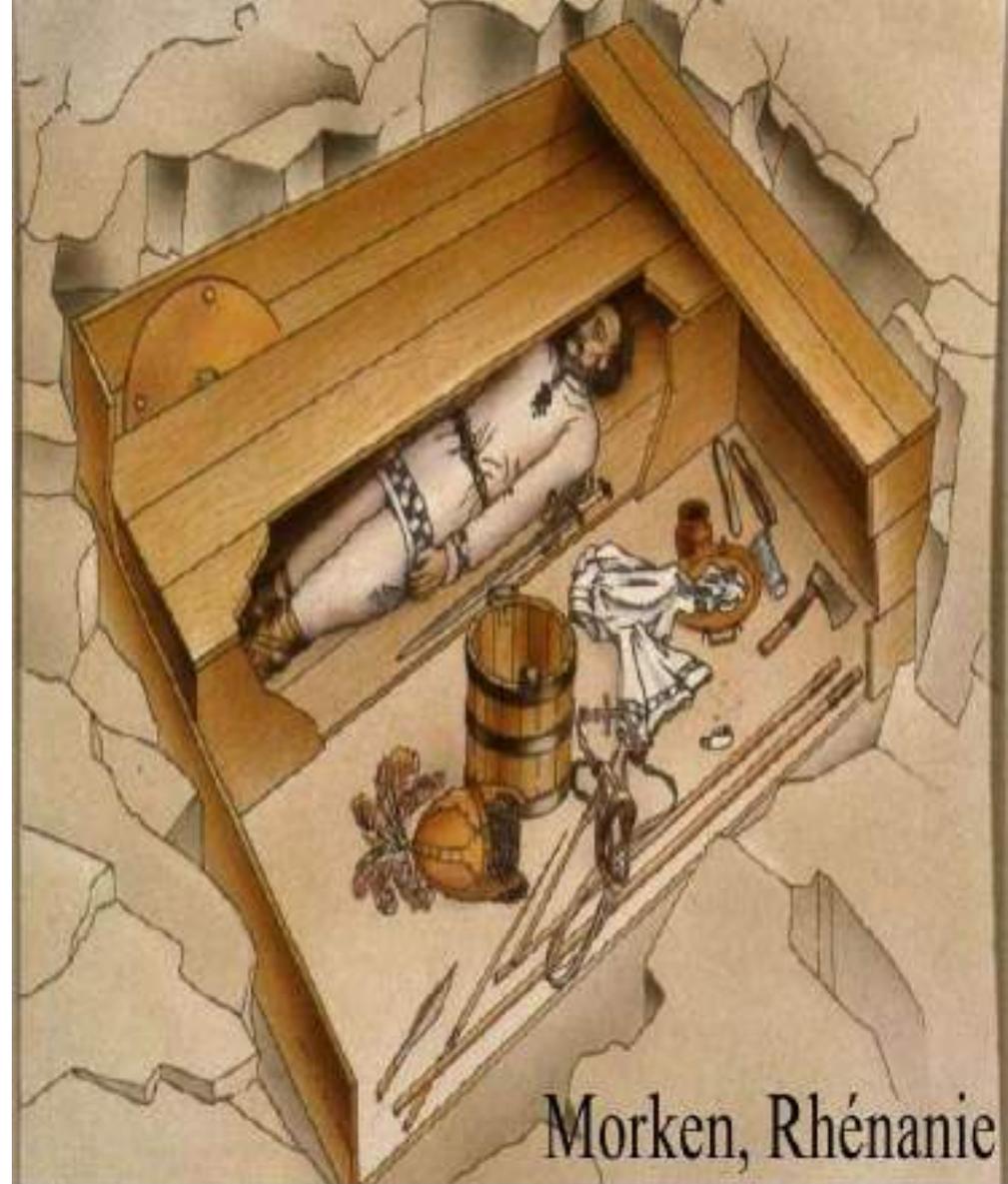
Dessin représentant Gondicaire et sa femme. Il fut le roi Burgonde qui conclut le foedus avec Rome

Avec le foedus, **les Burgondes** avaient eu l'autorité et les moyens d'organiser une certaine forme d'administration et de coexistence avec les gallo-romains plus anciennement installés. Lors de l'effondrement de l'empire romain **en 476** les Burgondes fondèrent un royaume couvrant initialement tout ou partie des actuelles régions suivantes : Bourgogne, Franche-Comté, Savoie, Lyonnais, Dauphiné, Suisse romande .



Le Moyen-Âge dans le Jura

Quelles pratiques funéraires chez les burgondes ? La pratique du dépôt funéraire offre l'opportunité d'observer l'évolution des dotations. La première génération de défunts fut enterrée avec un armement standardisé entre **540 et 580**. Elle est représentée par des sépultures installées en chambres funéraires souvent monumentalisées. Le dépôt d'armes combinées — lance, épée, flèches et bouclier — était complété par une hache dans les cas les plus remarquables. **Autour de 600**, le choix d'un dépôt sélectif semble s'être opéré parmi l'élite locale qui manifestait désormais son pouvoir à travers des armes spécifiques comme la lance et le scramasaxe (couteau semi-long), parfois associés à l'épée.

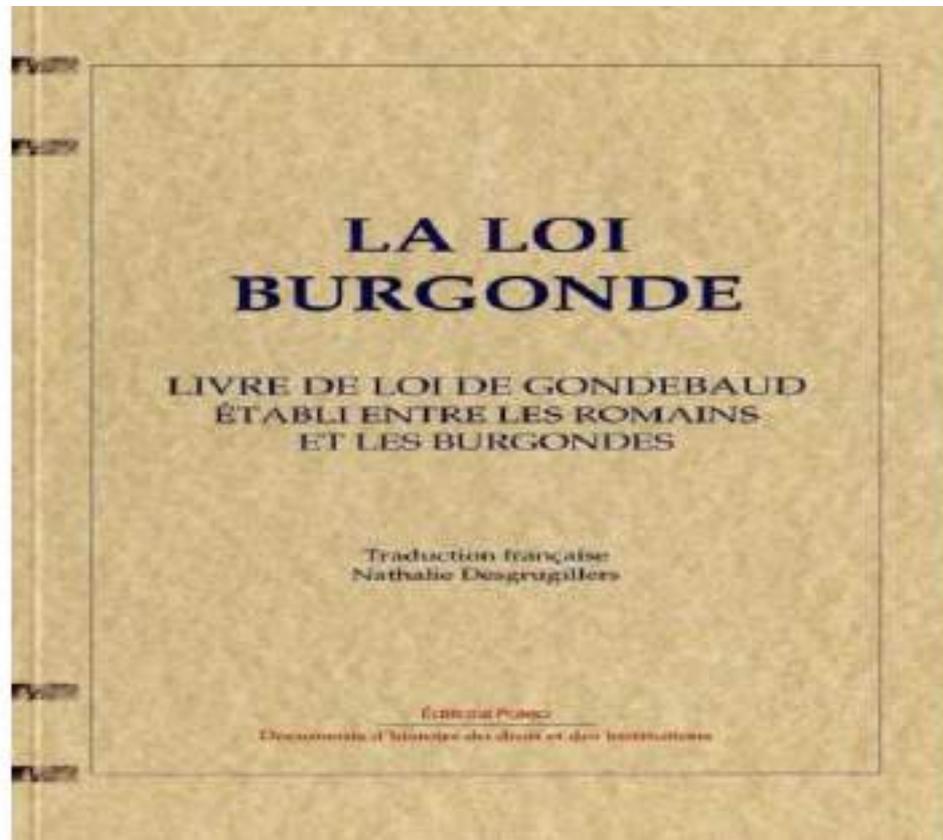


Reconstitution d'une tombe Burgonde en
suisse Rhénane

Lors de la fondation du **Royaume burgonde**, ils étaient déjà convertis au christianisme.



Comment cohabitèrent-ils avec les anciens occupants gallo-romains ? La **loi Gombette** était un code de lois civiles et pénales promulgué **au début du VI^e siècle** par le roi **Gondebaud**, puis augmenté par ses successeurs **Sigismond** et **Godemar III**, fixant les usages à respecter par les sujets burgondes du Royaume. Elle a pour complément la « loi romaine des Burgondes » concernant les sujets « romains » du Royaume, c'est-à-dire les autochtones gallo-romains. Les Gallo-Romains reconnurent l'autorité des rois burgondes et consentirent au partage de leurs biens. Des contacts s'étaient, dès l'origine de la conquête, établis entre les deux peuples. Une législation dans le sens des besoins nouveaux devenait indispensable.



Ils s'allièrent aux Francs de Clovis pour combattre les Alamans et les Wisigoths. Ils installèrent leur capitale à Genève. Mais cette alliance ne dura pas. Les successeurs de Clovis firent le nécessaire pour vaincre le royaume Burgonde et s'en emparer. Ce fut fait en **534**. Le royaume Burgonde a donc existé moins de 60 ans mais donna plus tard son nom à la Bourgogne.



Casques Burgondes

534 : installation des Francs

Le roi **Sigismond** avait fondé en 515 l'abbaye d'Agaune dans le Valais suisse. **En 523**, il décida de faire don de la ville de Salins à l'abbaye. A la fin du royaume Burgonde, les Francs décidèrent de ne pas revenir sur cette donation. Cette donation assura une grande prospérité à l'abbaye durant près de quatre siècles avec le développement des Salines.



Le clocher roman de l'abbaye d'Agaune

Les Francs se partagèrent le territoire dans la fratrie comme il était de mise dans les règles de succession chez les Mérovingiens. C'est Thibert 1^{er}, qui reçut la partie nord du royaume des Burgondes, comprenant le territoire actuel du Jura. A sa mort, son fils Theobald lui succéda mais mourut **en 555** sans descendance.



Monnaie à l'effigie de Thibert 1er

Clotaire 1^{er}, le plus jeune des fils de Clovis, était roi de Neustrie. (Royaume de Soissons sur la carte ci-dessous). Il récupéra le territoire burgonde à la mort de Theobald. Il mena des conquêtes. **Entre 558 et 561**, il fut seul à la tête du royaume des Francs réunifié comme sous le règne de Clovis. Mais quand il mourut en 561, l'héritage patrimonial fut partagé entre ses quatre fils. **Gontran** reçut la Bourgogne avec une partie du royaume d'Orléans dans laquelle il installa sa capitale.



Les quatre fils de **Gontran** étant morts en bas âge, il n'avait pas de successeur direct. Il décida d'adopter en **577** son neveu, **Childebert II**, roi d'Austrasie (nord-est de la France actuelle). Les deux rois conclurent **le traité d'Andelot** près de Chaumont. Ce traité indiquait que, lors du trépas de Gontran ou Childebert II, leur héritage reviendrait au survivant. A la suite du décès de Gontran en **593**, son royaume revint donc à **Childebert II**.



Enluminure réalisé au XVème siècle par Jean Fouquet montrant les 2 rois à Andelot

Mais Childebert II mourut 2 ans plus tard en **595**. Ayant eu lui-même deux enfants, les deux royaumes d'Austrasie et de Burgondie furent reconstitués. Ils se firent la guerre jusqu'à leurs décès respectifs **en 612 et 613**. Brunehilde, leur grand-mère leur succéda.



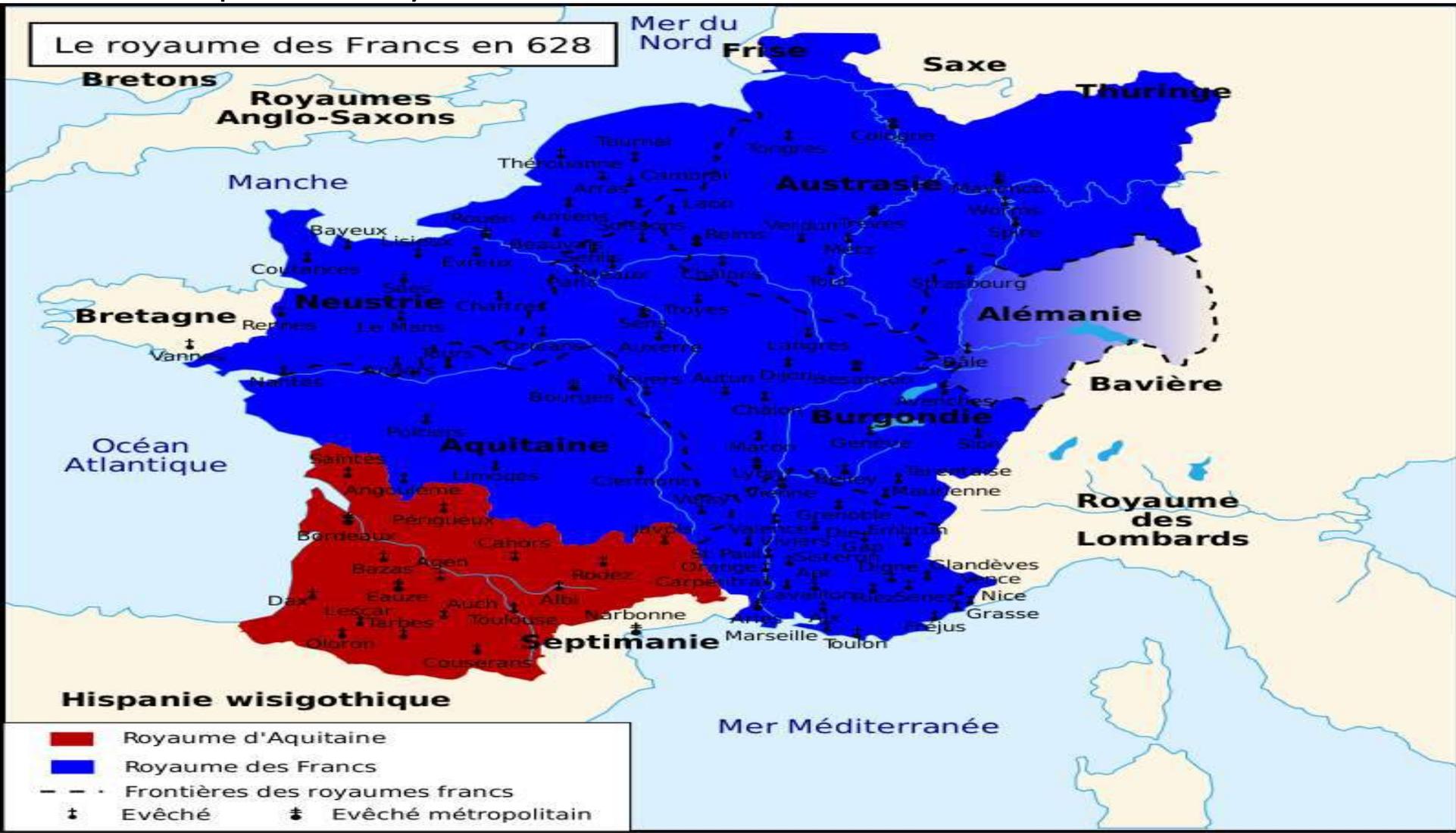
Scène de guerre en 612 entre Thierry II, roi de Burgondie et Theodobert, roi d'Austrasie

Warnachaire II fut un aristocrate franc de l'époque mérovingienne, maire du Palais du royaume de Bourgogne de **612** à sa mort en **627**. Pendant la période mérovingienne, les **maires du palais**, appelés aussi *préfets du palais*, étaient les plus hauts dignitaires, après les rois, des royaumes francs. Warnachaire prit la tête du mouvement de rébellion des grands de Bourgogne contre la politique centralisatrice de la reine Brunehilde. Il trahit celle-ci en 613 en faveur du roi de Neustrie **Clotaire II**, qu'il laissa envahir la Bourgondie et l'Austrasie et exécuter Brunehilde. **Clotaire** ayant ainsi réussi à réunifier les royaumes francs, Warnachaire continua d'assurer le majorat du palais de Bourgondie jusqu'à sa mort en 627. **Clotaire II** décéda en 629.

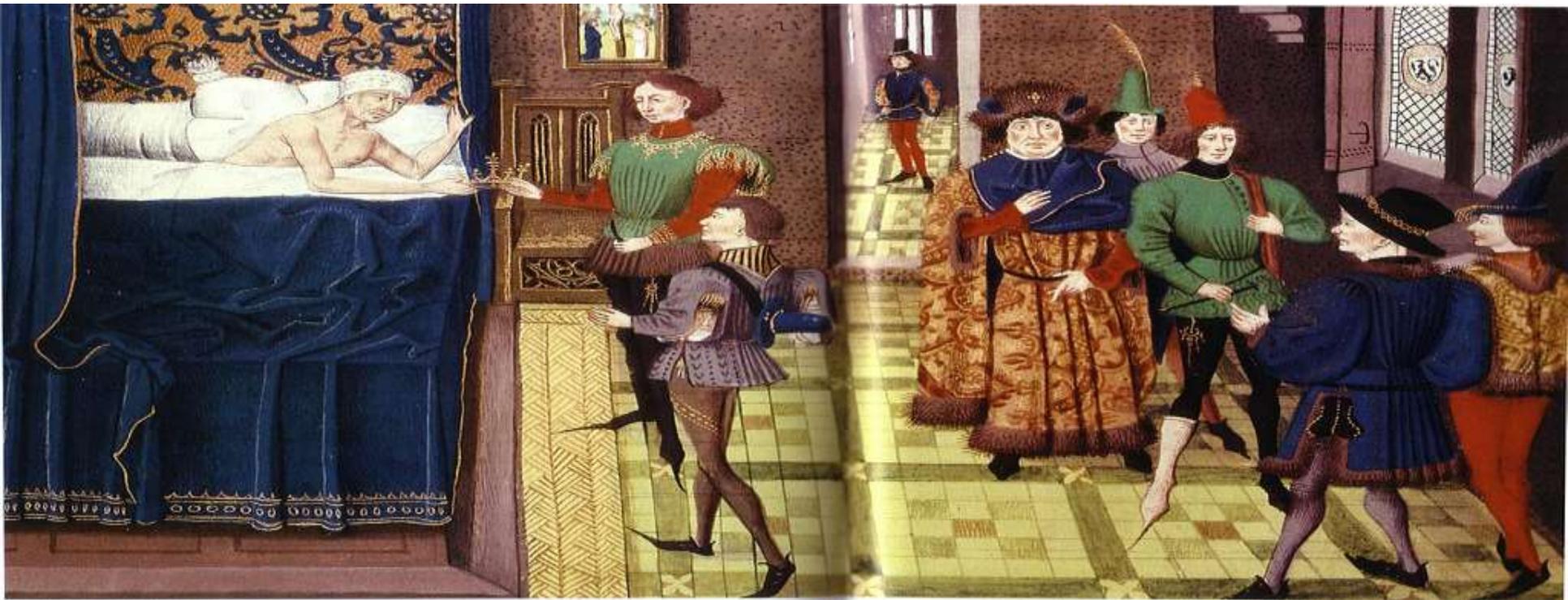


Le supplice de Brunehilde dont la légende raconte qu'elle mourut attachée et tirée par un cheval

Cette intervention de Warnachaire dans l'administration royale montrait déjà un début d'affaiblissement du pouvoir monarchique au profit des clans aristocratiques. **Dagobert 1^{er}** déjà roi d'Austrasie depuis **623** succéda à Clotaire II en **629** sur l'ensemble du territoire franc unifié. C'est lui qui choisit de faire de Paris la capitale du royaume unifié.

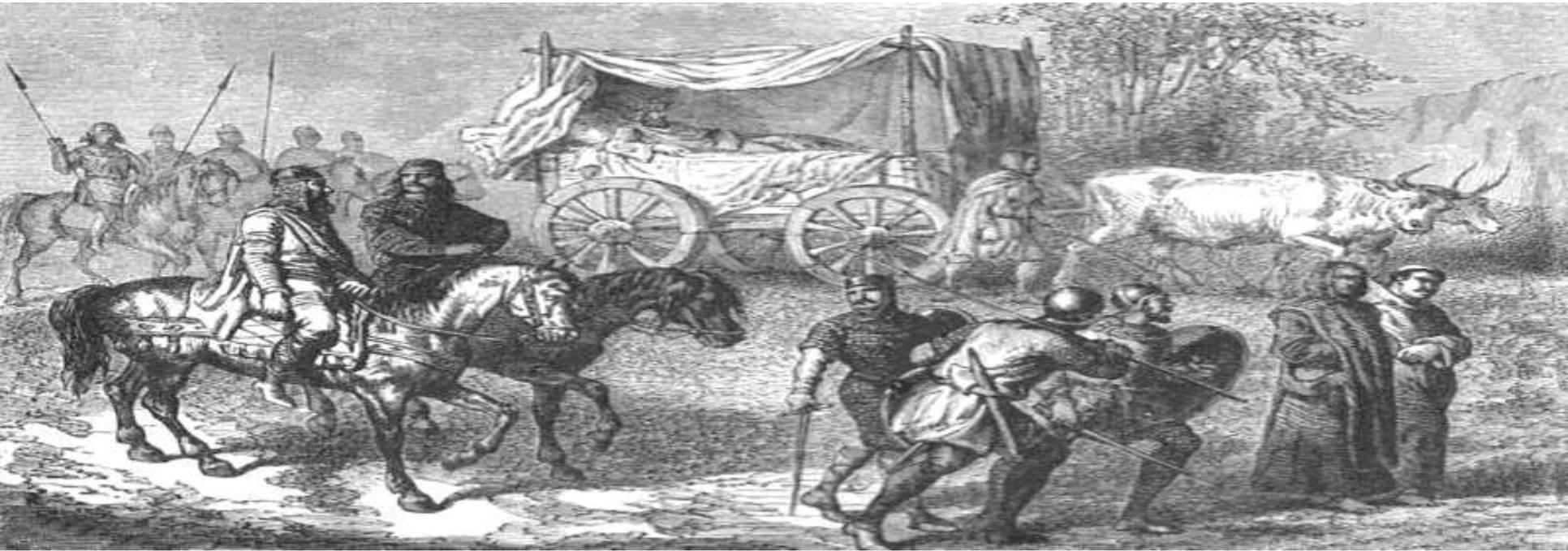


À la mort de **Dagobert** en **639**, ses deux héritiers étaient encore très jeunes : **Sigebert** avait huit ans et **Clovis** quatre. Un traité avait été conclu afin qu'à la mort de Dagobert la Neustrie et la Bourgondie reviennent à Clovis, l'Austrasie restant à Sigebert et à sa descendance. Mais l'unité de commandement disparut et les luttes et l'anarchie reprirent. Le pouvoir des maires du palais s'accrut au détriment des rois, car ils en profitèrent pour manipuler les jeunes souverains et s'emparer définitivement du pouvoir : ce fut le début de l'époque dite des **Rois Fainéants** qui marqua la fin de la dynastie mérovingienne.



Mort de Dagobert (639). Chronique des empereurs, XVème siècle bibliothèque de l'Arsenal

L'appellation de **rois fainéants** (littéralement rois qui ne font rien, «fait néant») a été attribuée, *a posteriori*, aux rois francs mérovingiens, succédant, à **partir de 639**, à Dagobert 1er. Elle a été popularisée par leurs successeurs carolingiens pour justifier la fin de la dynastie mérovingienne à **partir de 751**. Cette fin de dynastie, marquée par des règnes parfois brefs de souverains souvent très jeunes, en conséquence des nombreuses querelles de succession et de la fragilité de leur vie, amena une période d'instabilité politique où le pouvoir fut usurpé par l'aristocratie, en particulier par les maires du palais.



Les manuels d'histoire de la Troisième République ont popularisé une image d'Épinal des rois mérovingiens allongés dans leurs chars à bœufs.

Entre 639 et 751, les maires des palais administrèrent le Royaume, firent les guerres, choisirent les rois parmi les successeurs potentiels des rois défunts, choisirent les évêques. Les **Pippinides** furent les membres d'une dynastie de la noblesse d'Austrasie dont plusieurs se nommèrent Pépin. Ils furent maires du Palais, d'abord d'Austrasie puis de l'ensemble du royaume franc. Et finalement, ils formèrent une véritable dynastie au point de se passer la charge de père en fils. Parmi ces maires du palais Pippinides, il y eut **Charles Martel** qui battit l'armée Omeyyade en **732** à Poitiers.



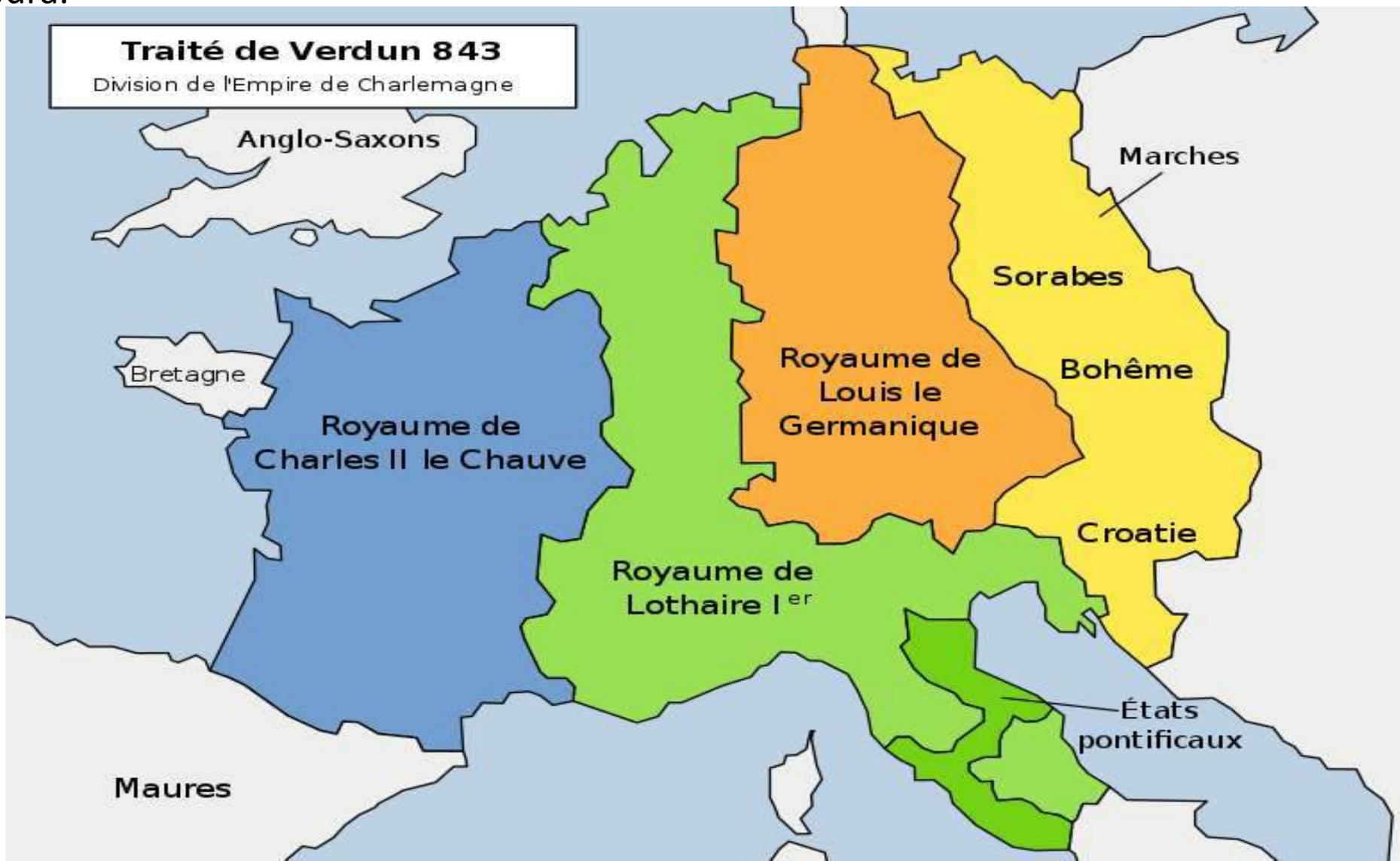
Charles Martel à la bataille de Poitiers, en octobre 732, représentation par Charles de Steuben (1837)

Pépin III, dit « le Bref » (714-768) fut roi des Francs **de 751 à 768**. Il fut le premier maire du palais à être proclamé roi, en renvoyant au monastère le dernier roi mérovingien Childéric III, créant ainsi une nouvelle dynastie. Il était le fils de Charles Martel. Le pape, qui ne pouvait plus compter sur l'empereur chrétien de Constantinople pour faire barrage aux Lombards et soucieux d'obtenir le soutien du royaume franc en lieu et place, accepta la requête de Pépin en déclarant que « celui qui exerce véritablement le pouvoir porte le titre de roi ».

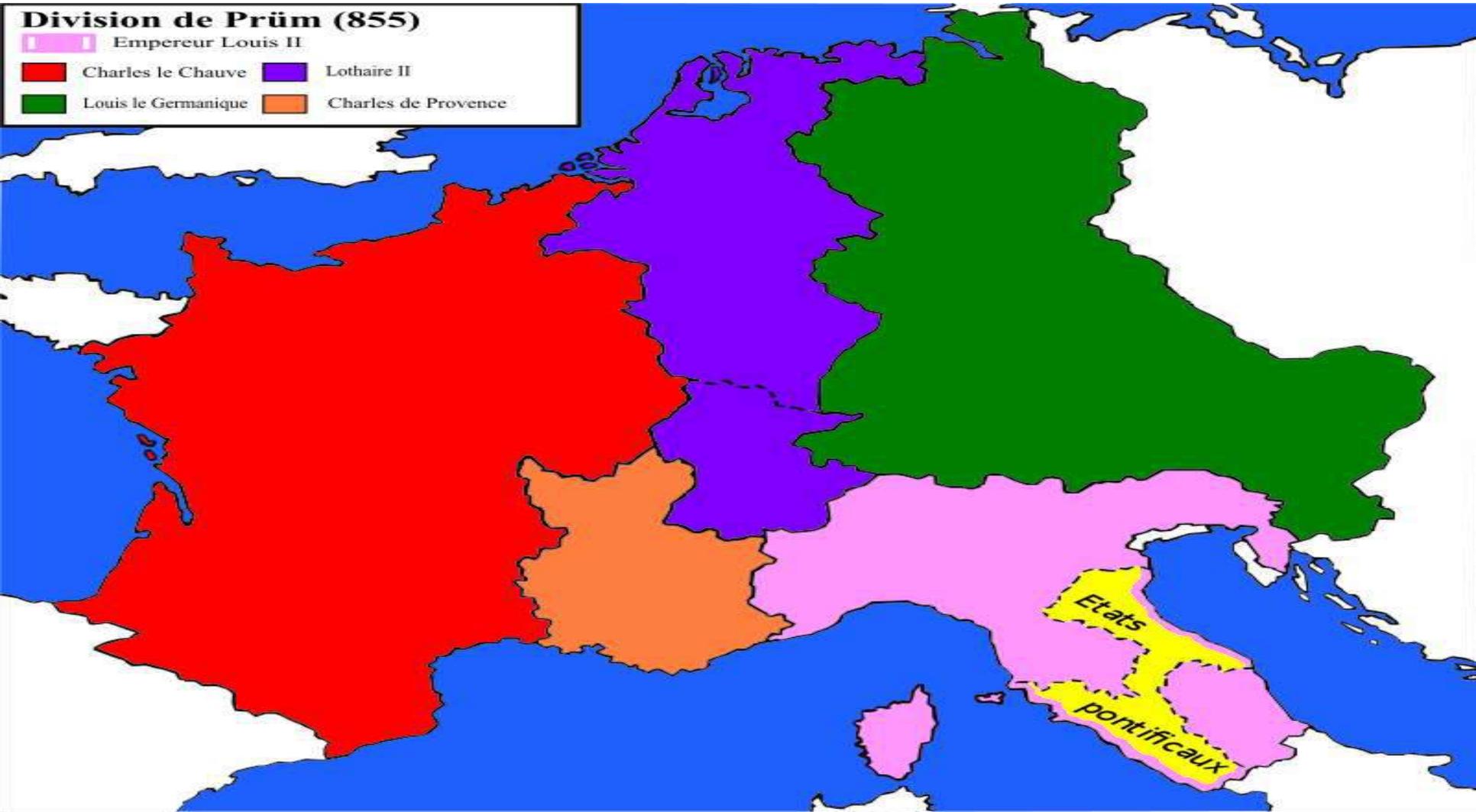


Sacre de Pépin le Bref à Saint-Denis (huile sur toile de François Dubois, 1837).

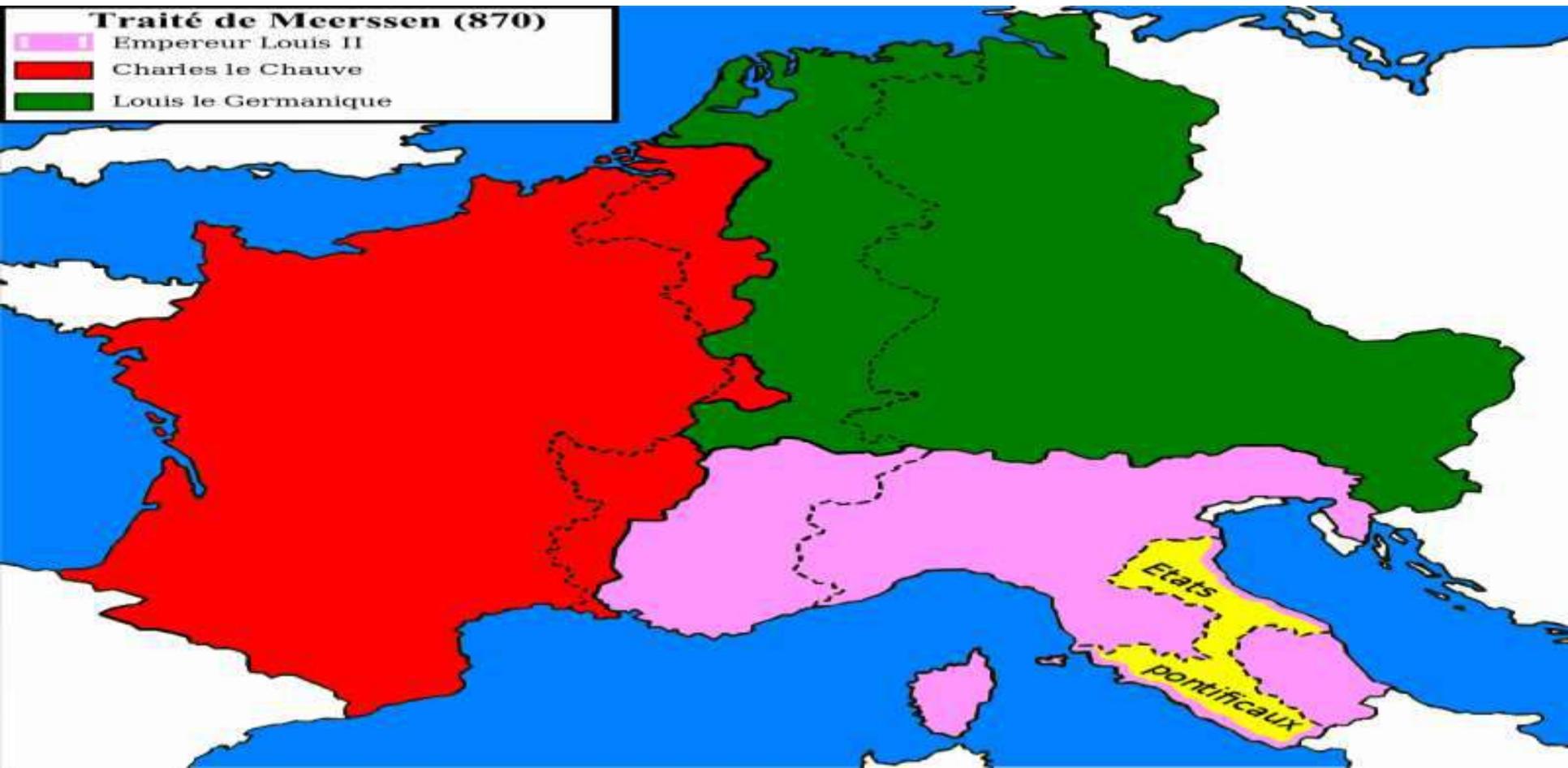
Charlemagne, fils de Pépin le bref, fonda un véritable empire. La nouvelle dynastie prit son nom, les Carolingiens. A la mort de son fils, Louis le Pieux, le traité de Verdun en **843** partagea cet empire en trois. **Lothaire 1^{er}** reçut la Francie médiane où se trouve le Jura.



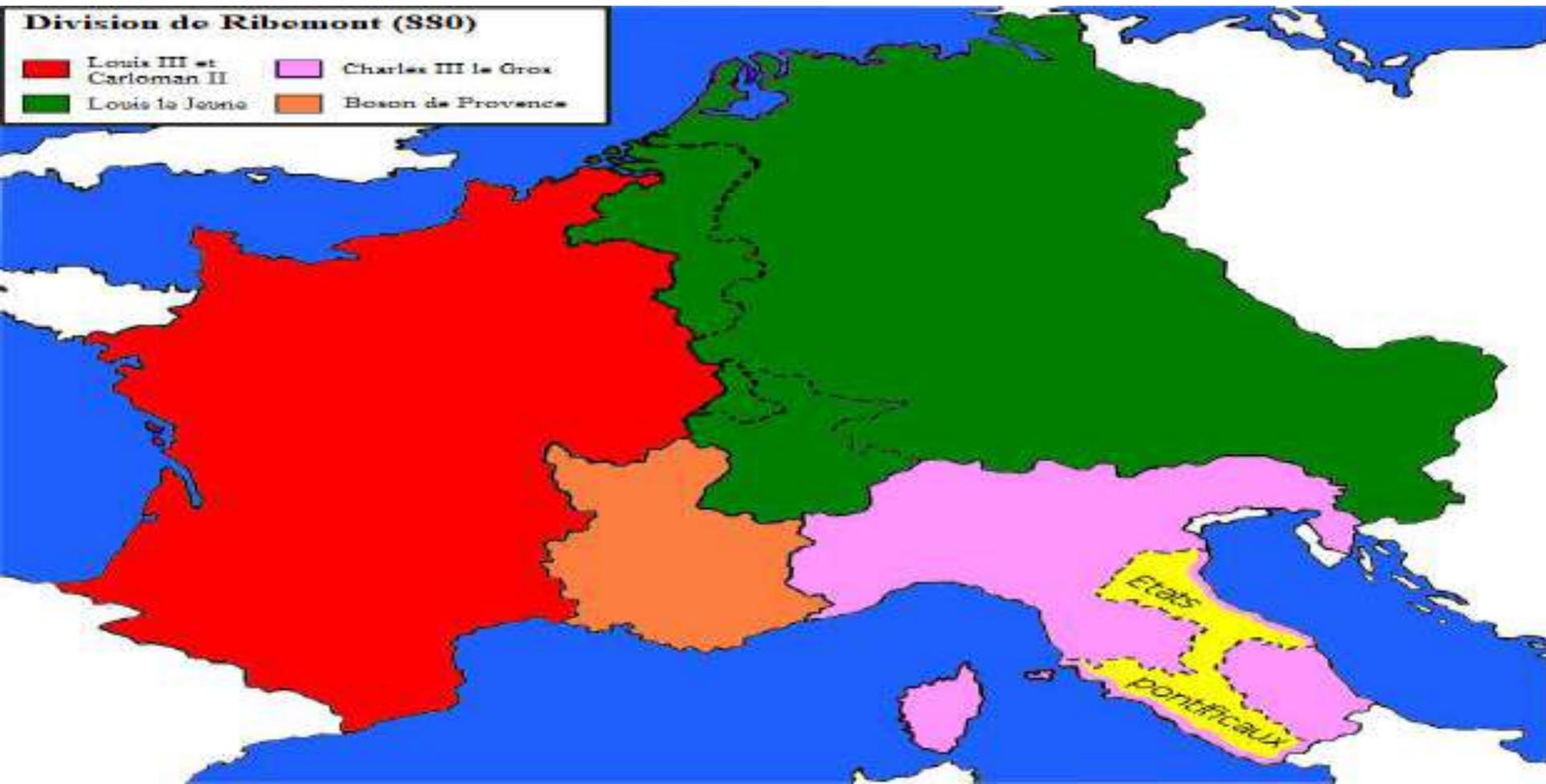
En 855, à la mort de Lothaire 1^{er}, son territoire fut à nouveau divisé entre ses trois fils lors du traité de Prüm. Le cadet **Lothaire II** reçut la partie nord de l'empire, située entre la Frise et les Vosges, qui prit le nom de Lotharingie.



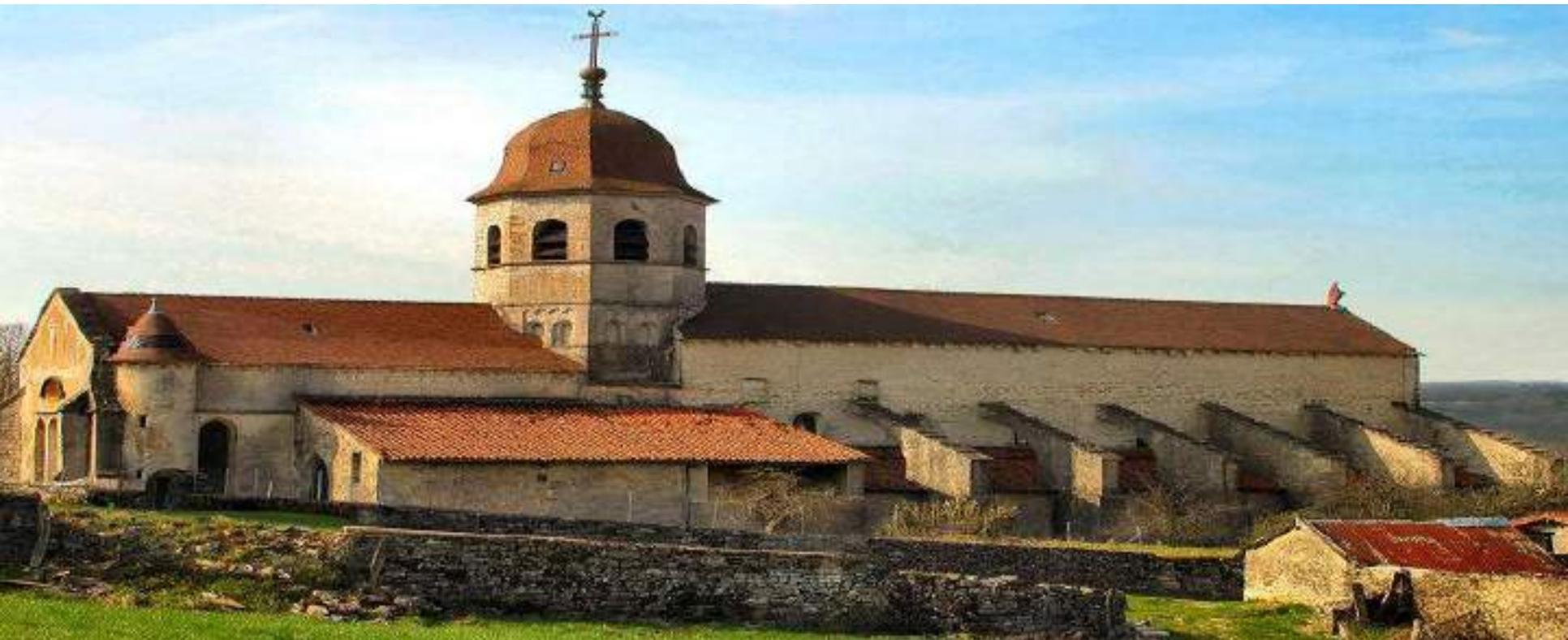
Lothaire II décéda à son tour en 869. Ses deux oncles (Charles Chauve et Louis le Germanique) en profitèrent pour s'approprier la Lotharingie et signèrent un traité à Meerssen pour ce faire. Charles le Chauve acquit la région jusqu'à la Meuse ainsi que les régions le long du Rhône et de la Saône. Il annexa Besançon. Louis le Germanique obtint les deux tiers de la Frise, les pays de la rive droite de la Meuse et de la Moselle, le long du Rhin et le nord du Jura. L'ancien royaume burgonde était coupé en deux : Charles le Chauve régnait à l'ouest de la Saône et Louis le Germanique à l'Est. Le Jura devenait une frontière.



En cette fin de IX^{ème} siècle, les successeurs de l'empire carolingien devaient faire à des menaces extérieures : les sarrasins au sud et les vikings au nord. **En 880**, au **traité de Ribemont**, ils mirent donc entre parenthèse leurs propres rivalités pour s'entendre provisoirement sur un découpage des frontières. La Lotharingie passa intégralement au royaume de Francie orientale. Mais ces royaumes apparemment puissants étaient fragiles. L'Empire carolingien s'était désintégré. On passa d'une autorité impériale à des autorités seigneuriales.

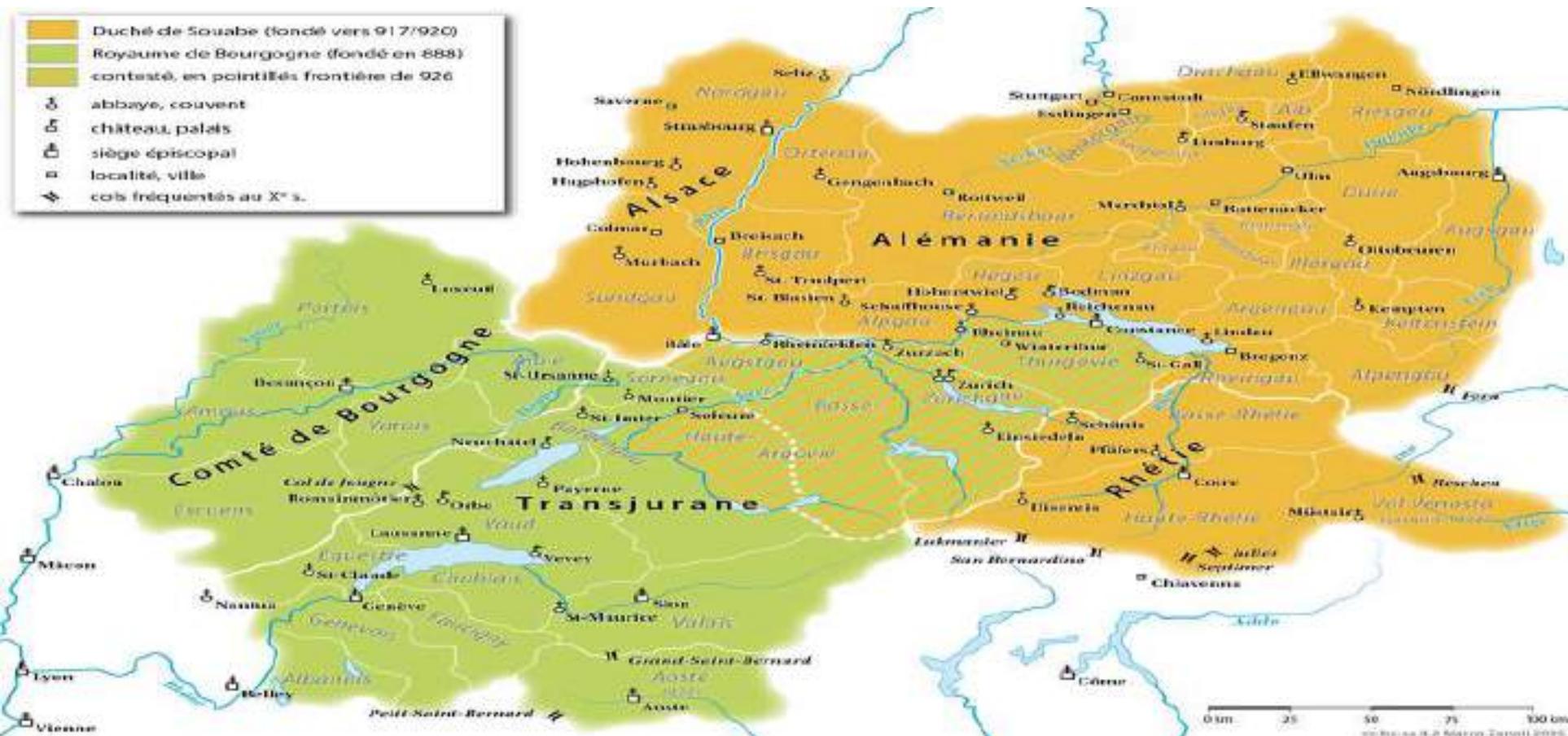


En cette fin de IXème siècle, l'église était la seule institution stable. **En 890**, un abbé, Bernon, fonda le monastère de Gigny au sud du département du Jura. La communauté de moines, placée directement sous l'autorité du pape, s'attacha à restaurer la règle bénédictine. Il fonda par la suite les abbayes de Baume les Messieurs et Saint Lothain dans le Jura puis Cluny (Saône et Loire). Cluny fut le grand centre religieux du Moyen-Âge. Les ecclésiastiques étaient pour la plupart issus des mêmes familles que les seigneurs.



Abbaye de Gigny

On assiste à la désintégration progressive de l'empire carolingien. Des aristocrates prirent le pouvoir et fondèrent différents royaumes. Les principaux membres du clergé de Haute-Bourgogne se réunirent dans l'abbaye Saint Maurice d'Agaune **en janvier 888**, et proclamèrent roi le gendre du roi régnant en Provence, le marquis **Rodolphe Welf**. Ce territoire, localisé en Franche Comté et Suisse actuels, fut appelé **royaume de Bourgogne transjurane**.



Vers 933, sous les règnes de Rodolphe II († 937) et de son fils Conrad le Pacifique († 993), le royaume de Haute-Bourgogne et le royaume de Provence s'unirent. Le royaume ainsi formé prit le nom de «royaume des Deux-Bourgognes et d'Arles». Le duché de Bourgogne, lui, restait à l'intérieur du Royaume des Francs occidentaux.



982 : création du Comté de Bourgogne

A l'intérieur de ce royaume fut créé en **982** le **Comté de Bourgogne** qui comprenait peu ou prou l'actuel territoire de la **Franche-Comté**. Le premier Comte s'appelait Otte-Guillaume. Le développement des salines apportant une grande prospérité économique, le Comté de Bourgogne prit de plus en plus d'importance au sein du royaume des deux Bourgogne et d'Arles.



En **1032**, à la mort sans postérité de **Rodolphe III**, le roi du Royaume des Deux Bourgognes et d'Arles, **Conrad II** empereur romain germanique, neveu par alliance de Rodolphe, hérita du trône du royaume des Deux Bourgognes et d'Arles qui fut alors annexé au Saint-Empire Romain Germanique. Mais la domination impériale fut plus nominale que réelle.



Une miniature représentant Conrad II

L'essentiel de l'autorité s'exerça au niveau local avec une montée en puissance de familles aristocratiques. Ce fut le temps des châteaux-forts. Le Jura s'en couvrit de centaines qui protégeaient les aristocrates locaux et également le saint empire romain germanique d'une potentielle agression venant du royaume capétien à l'ouest.



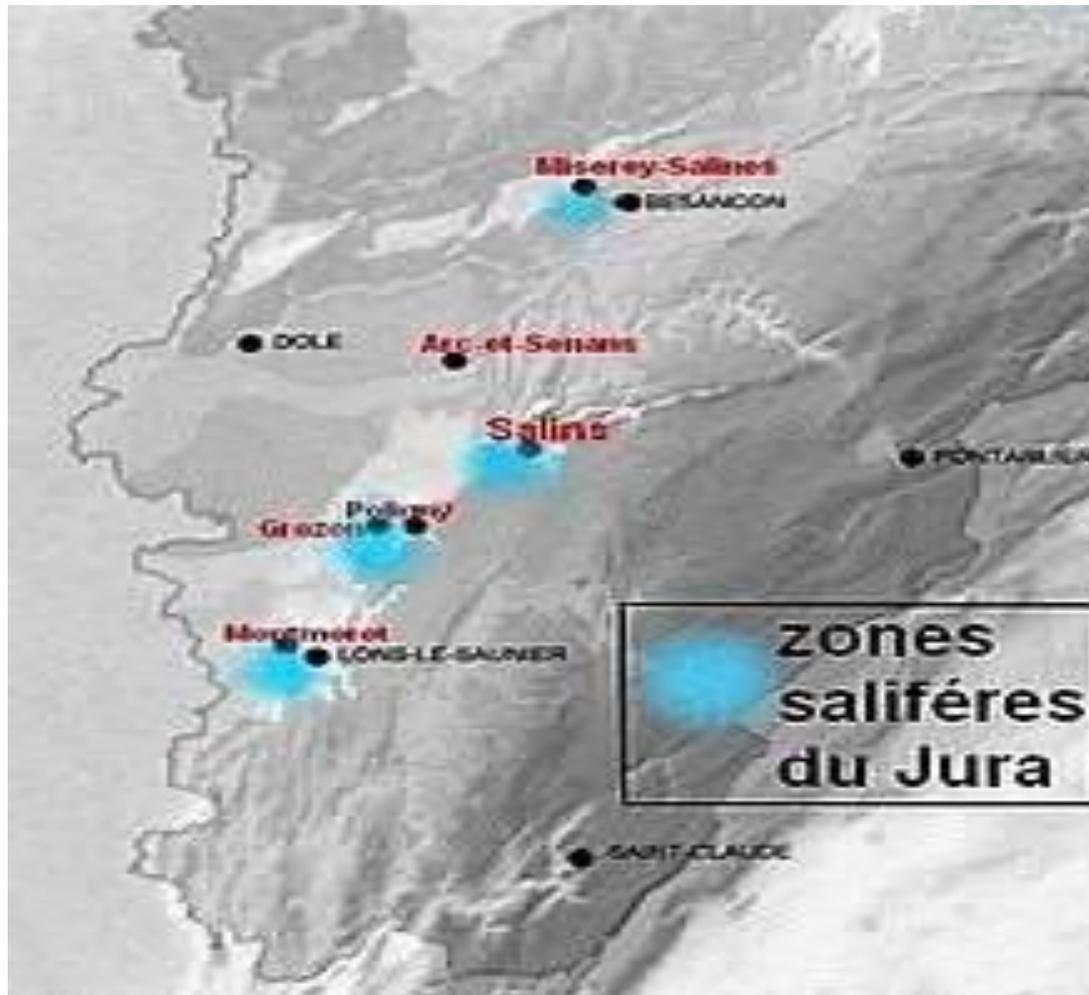
Les vestiges du donjon du château d'Oliferne au sud du département

De part son rôle défensif, le château devait autant que possible privilégier une implantation géographique difficile d'accès. Dans les montagnes comtoises, la multitude d'éperons barrés donnait l'embaras du choix pour établir des forteresses sur des sites de hauteur. La deuxième priorité était bien sûr le guet et la surveillance de la campagne et des routes environnantes tant d'un point de vue militaire que financier (octroi sur les marchandises qui transitaient).



Les vestiges du château de Dramelay au sud du département

Le Jura possède une richesse enviée, son or blanc, le sel. Il était obtenu par évaporation artificielle, par opposition aux marais salants : c'est la production de **sel ignigène**.



Carte des sites salifères du massif du Jura.

Si son exploitation a commencé il y a au moins 7000 ans, il va connaître un développement industriel à partir du **XIIème siècle**. La descente dans les puits d'extraction révèle le savoir-faire des hommes du Moyen-âge. A Salins les Bains, 165 mètres de galerie voutée de la taille d'une cathédrale avaient été construits. En surface, les sauniers travaillaient jour après jour à retirer le sel des cuves.



Galerie voutée de Salins les Bains

L'origine du terme Franche-Comté

Depuis de nombreuses années, les historiens ont identifiés trois origines sans pouvoir en distinguer une en particulier. Toutefois, l'origine du terme aurait vu le jour entre le XIème et le XIVème siècle. Le terme Comté étant lui-même féminin à l'origine.

- **hypothèse 1 : une province rebelle**

- Au XIIème siècle, la Franche-Comté s'appelait le Comté de Bourgogne. Le Comte RENAUD III déclara l'indépendance du Comté et refusa de prêter hommage à LOTHAIRE II, l'Empereur d'Allemagne. Il prétexta que celui-ci n'était pas un descendant direct des rois de Bourgogne. Cette histoire valut au Comte RENAUD III le surnom de Franc Comte, puis la province fut nommée Franche Comté.

- **hypothèse 2 : Francs et libres**

- Cette hypothèse daterait du XIème siècle après le rattachement de la province à l'Empire Germanique (1032). N'étant redevable que du service militaire, le Comté resta libre. C'est-à-dire qu'il garda sa langue, ses traditions et resta libre de toute imposition. Cette province fut donc un comté franc, libre et autonome. Ainsi serait apparu le nom Franche-Comté.

- **hypothèse 3 : L'affirmation française**

- En 1861, d'après l'historien Auguste CASTAN, le premier texte évoquant le terme « Franche Comté » est une charte de 1366. Ce terme apparaît sous l'orthographe suivante : « Franche-Comté ».

- Selon ses travaux, la Comtesse Marguerite (fille du roi de France Philippe LE LONG), héritière du Comté de Bourgogne serait à l'origine de l'apparition de ce terme dans les documents officiels. Entourée de conseillers français siégeant à la cour de France, elle semble avoir voulu affirmer l'identité de la province vis-à-vis de l'Empire Germanique qui la convoitait. Pour elle, la région était un comté français mais non en Droit.

- Avant la Loi de 2015, la Franche-Comté était une Région et comprenait les départements suivants : le Doubs, la Haute-Saône, le Territoire de Belfort et le Jura. Elle est maintenant regroupée avec la Bourgogne.

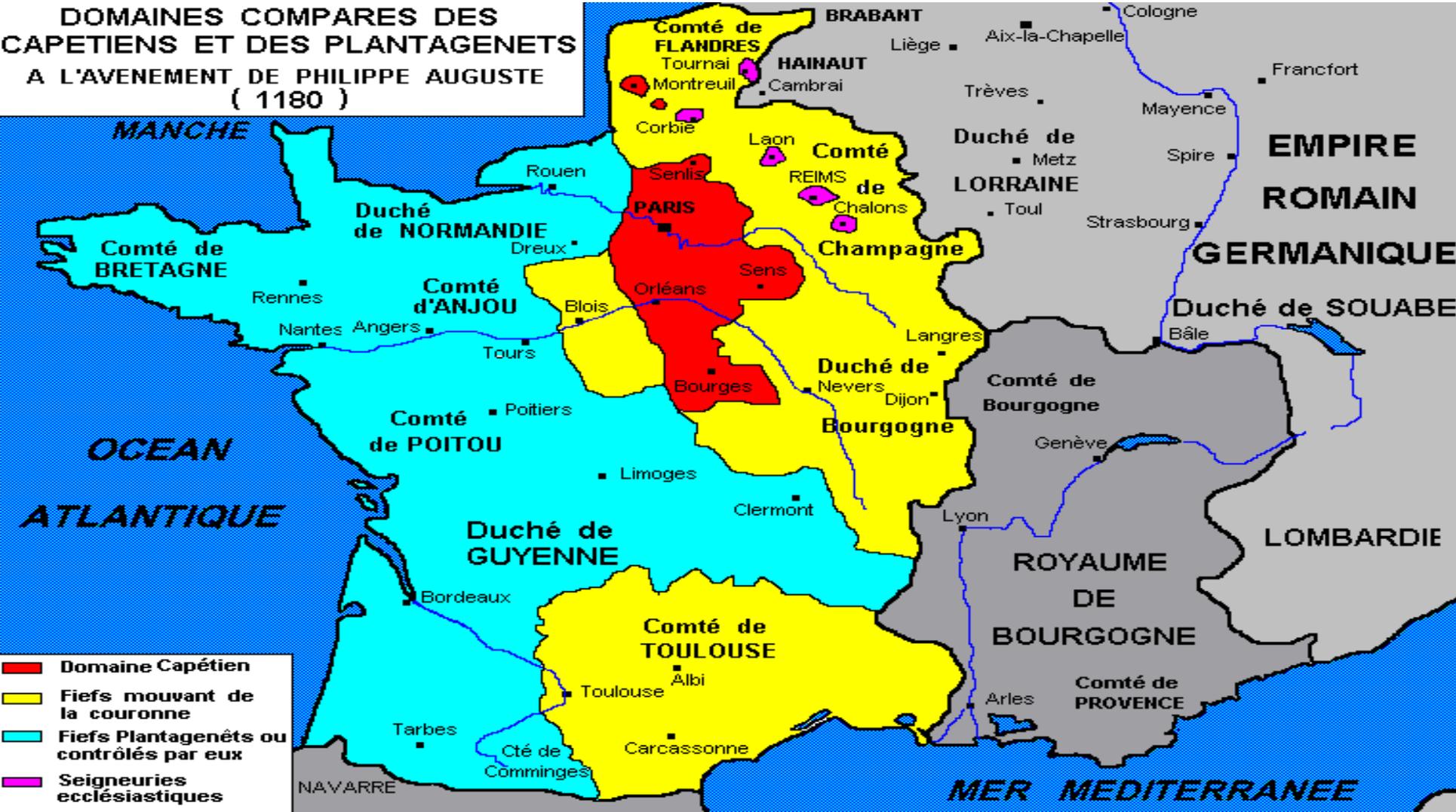


La velléité d'indépendance de **Renaud III de Bourgogne** échoua mais inquiéta. **Renaud III** n'eut pas d'héritier mais une héritière, Béatrice. Elle épousa l'empereur **Frédéric Barberousse** en **1156**, ce qui permit de raffermir les liens du Comté de Bourgogne avec l'Empire Germanique. En **1178**, Frédéric Barberousse se fit également élire roi des 2 Bourgognes et d'Arles. À la mort de Frédéric Barberousse, le comté de Bourgogne revint à son fils cadet Otton 1^{er}, qui prit le titre de « **comte palatin de Bourgogne** », ainsi que ses successeurs.



Détail du mariage de Béatrice de Bourgogne avec l'empereur Frédéric Barberousse, fresque de Giambattista Tiepolo, 1751.

La carte ci-dessous montre la situation de l'Europe en **1180**. Frédéric Barberousse était l'Empereur Germanique. Il était également roi du royaume de Bourgogne et d'Arles et comte de Bourgogne. Il était incontestablement le personnage le plus puissant d'Europe.



La fonction des hôtels-Dieux ou hôpitaux au Moyen Âge était d'accueillir les voyageurs avant que d'être des centres de soins. Aussi, les implantations hospitalières sont-elles de la plus haute importance car elles nous renseignent sur les lieux de passage les plus fréquemment utilisés. Elles ne pouvaient en effet exister qu'en des lieux particuliers et favorables à l'accueil et devaient être ouvert en permanence à toutes les détresses : **indigence, maladie, vieillesse, abandon, faiblesse ou souffrance, errance ou déplacement périlleux.** Etaient privilégiés, la proximité des routes, les lieux de dangers (cols, gués, approche d'une forêt), les abords des villes. La carte ci-contre montre l'importance de la voie Salins-Lons-le-Saunier qui était également une route du sel.

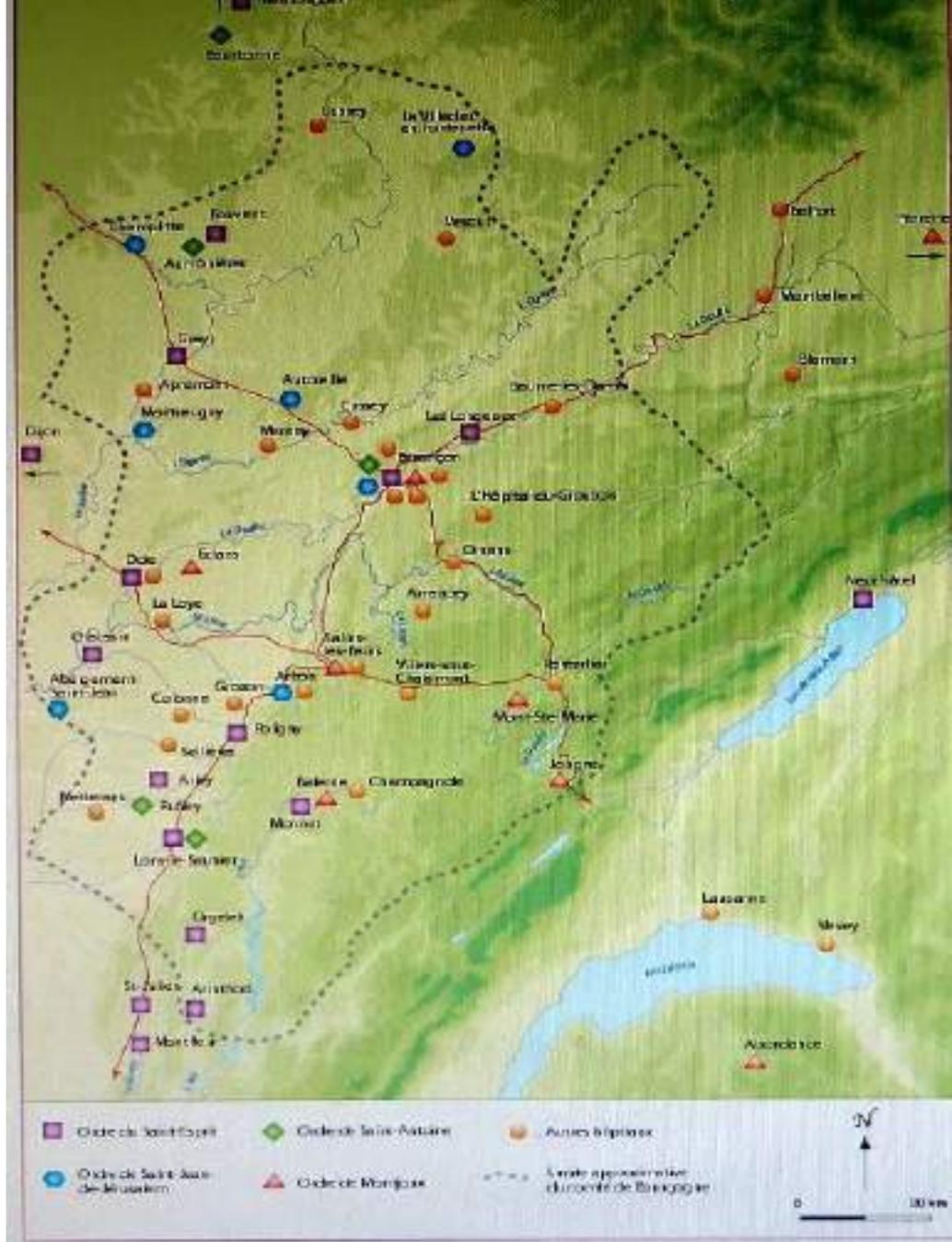


Figure 1 les hôpitaux du comté de Bourgogne au XIII^e siècle

A la fin du XIII^{ème} siècle, la situation du comté de Bourgogne s'était dégradée. **Othon IV** devint le comte palatin de Bourgogne en **1278** à la mort de sa mère. Géographiquement situé entre la France et l'Empire le comté de Bourgogne n'était plus pleinement indépendant. À l'ouest il était convoité par les Capétiens. Au-delà du Jura, l'empereur Rodolphe de Habsbourg semblait toujours prêt à franchir la barrière du Jura et à faire peser son joug sur le comte de Bourgogne officiellement son vassal. Au nord-est, le comté de Montbéliard relevait directement de l'Empire. Au pied des Vosges, se trouvaient les abbayes de Lure et de Luxeuil aux vastes domaines dont les abbés étaient princes d'Empire. Sur la rive droite de la Saône son puissant voisin le duc de Bourgogne possédait déjà de nombreux fiefs dans le comté.



Portrait de Othon IV de Bourgogne

Asphyxié militairement et économiquement, Othon IV n'avait pas les moyens de résister. Plutôt francophile, il choisit de rompre la vassalité avec l'Empire germanique et choisit l'alliance avec le royaume de France. En **1295** un contrat de mariage fut conclu entre Jeanne (5 ans), fille d'Othon IV de Bourgogne et **Philippe le Bel**. Dans ce contrat, la dot de Jeanne comprenait toutes les possessions bourguignonnes de son père. Philippe le bel obtint le droit d'administrer les terres bourguignonnes au nom du futur époux, dès la signature du contrat. Le comté de Bourgogne passa immédiatement sous administration royale française. Le mariage eut lieu en 1307.



Portrait de Philippe le Bel

Philippe devint roi de France sous le nom de **Philippe V dit le long**. Avec Jeanne, ils eurent une fille appelée également Jeanne. Elle fut mariée au duc de Bourgogne ce qui permit la réunion du Duché de Bourgogne et du Comté de Bourgogne en **1330**. Au Moyen-âge, les possibilités d'agrandissement des territoires étaient soit les guerres, soit les mariages royaux. Philippe Le Bel avait su par le mariage de son fils Philippe arracher le comté de Bourgogne à l'Empire germanique.



En **1348** arrivée de la peste noire. Elle va faucher des milliers de vies en Europe sans épargner les aristocraties. Le duc de Bourgogne, Eudes IV, mourut de la peste en **1349**. C'est son petit-fils, **Philippe de Rouvres**, qui lui succéda. Il avait 3 ans. Le duché fut alors confié pour régence à sa mère, **Jeanne de Boulogne**. Elle était également l'épouse de Jean Le Bon, roi de France. Elle décéda en 1360. Mais Philippe de Rouvres mourut à son tour de la peste en **1361** à 15 ans sans descendance. Le duché revint alors au roi de France **Jean le Bon**.



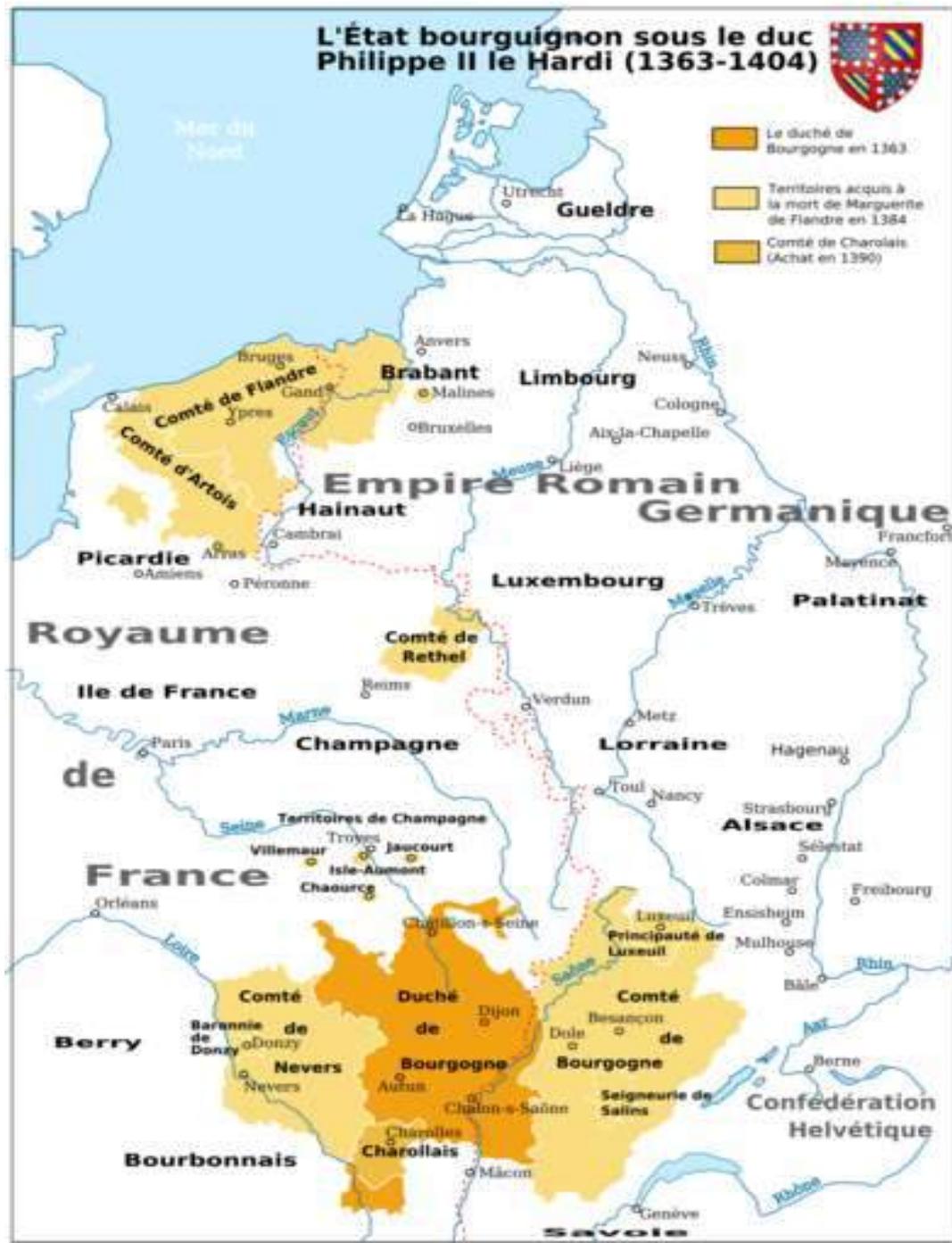
Jeanne de Boulogne avec Jean le Bon dans une miniature de Jean Fouquet

Jean le Bon accorda en **1363** le Duché et le Comté de Bourgogne à son 4^{ème} fils, prénommé Philippe, surnommé le Hardi suite au courage montré lors de la bataille de Poitiers en 1356. Le nouveau Duc est complètement souverain sur son territoire. Il s'agit d'un fief dont pourront hériter ses successeurs. **Philippe le Hardi** était désormais Duc et Comte de Bourgogne. Il va d'abord réduire les pouvoirs et les prérogatives de certains seigneurs qui n'acceptaient pas l'arrivée des Capétiens à la tête du Comté. Puis ses regards vont se porter au-delà.



Portrait de Philippe II, dit « le Hardi ».

Son frère, le roi Charles V organisa son mariage. Philippe le Hardi épousa en **1369 Marguerite de Male**, veuve de Philippe de Rouvres. Elle lui apporta en dot en **1384** les comtés d'Artois, de Flandre, de Rethel, de Nevers. Il dut mener des guerres en Flandre pour asseoir son autorité. Le territoire de Philippe le Hardi, certes morcelé, était riche et puissant. Il eut une politique matrimoniale active qui montre une volonté d'extension du territoire. Il maria ses enfants aux seigneurs du Hainaut, de Picardie, de Savoie, de Bavière et même à la dynastie des Habsbourg.



Il mena également une politique active dans le royaume capétien. Il fut membre du Conseil de régence du royaume de France à la mort en **1380** de son frère Charles V. Il était l'oncle du dauphin. Le fils de Charles V avait 12 ans en 1380. Il ne commença à exercer son pouvoir qu'en **1388** sous le nom de **Charles VI**. Mais il sombra dans la folie. Philippe le Hardi resta alors l'un des principaux dirigeants du royaume de France dont il fut le principal diplomate. Il décéda en **1404**.



Tombeau du duc de Bourgogne Philippe II le Hardi au Palais des ducs de Bourgogne à Dijon

Son fils Jean, dit **Jean sans Peur**, lui succéda. Auparavant, il participa **en 1396** à la **bataille de Nicopolis** sur la rive droite (sud) du Danube (aujourd'hui en Bulgarie). La bataille constitua un des tournants de la conquête des Balkans par les armées de l'Empire Ottoman. Le sultan Bayezid 1er battit une croisade menée par le roi de Hongrie. Le sultan Bayezid fit massacrer la plupart des prisonniers croisés, soit environ trois mille combattants. Seuls les plus fortunés furent épargnés et réduits en esclavage dans l'attente du paiement de rançons très élevées : par exemple, le duc Philippe le Hardi dut payer la somme astronomique de 100 000 florins pour la libération de son fils Jean, et fut obligé d'emprunter l'argent à son banquier Dino Rapondi. Toutes les parties prenantes du Duché de Bourgogne (dont le Comté de Bourgogne) durent participer au paiement de la rançon.



Bataille de Nicopolis. Miniature de Jean Colombe

Jean sans Peur poursuit la politique de son père, en consolidant les bases d'un **Etat bourguignon** tout en jouant de son influence à la cour de France. Il ne bénéficia cependant pas du rôle de premier plan tenu par son père au Conseil royal, n'étant que le cousin de Charles VI. Son principal rival au Conseil royal était **Louis d'Orléans**, le frère du roi Charles VI. La rivalité fut telle que Louis d'Orléans avait acheté le duché du Luxembourg avec pour seul objectif d'empêcher la continuation territoriale de l'Etat bourguignon. Cette rivalité poussa Jean sans Peur à faire assassiner son cousin **Louis d'Orléans** en **1407**.



Assassinat du duc Louis d'Orléans. Enluminure

Suite à cet assassinat, le royaume de France était divisé entre les « Armagnacs », partisans de la famille d'Orléans et les « Bourguignons », partisans de Jean sans Peur. Celui-ci envoya son armée à la conquête de Paris en **1418**. Les dirigeants « Armagnacs » furent assassinés : la bannière bourguignonne flottait sur la capitale du royaume de France. Le roi fou était « protégé » (en fait prisonnier) du duc de Bourgogne. Le dauphin Charles dût s'exiler.

Une entrevue fut décidée en **1419** à Montereau pour tenter de mettre fin au conflit. **Jean sans Peur**, duc de Bourgogne, y fut assassiné à son tour.



Assassinat du duc de Bourgogne, Jean sans Peur, sur le pont de Montereau, en 1419, enluminure

L'assassinat de Jean sans Peur va précipiter le duché de Bourgogne dans une politique anti-française. **Philippe le Bon**, le fils et successeur de Jean sans Peur s'allia aux anglais alors que la guerre de cent ans perdurait. En **1423**, il maria sa sœur au régent de la couronne d'Angleterre. Ce sont ses troupes qui, en **1429**, prirent Jeanne d'Arc lors du siège de Compiègne. Il la confia aux anglais pour qu'elle soit jugée à Rouen. Ce n'est qu'en **1435** que la Bourgogne devint neutre. Pour le remercier, **Charles VII**, successeur de Charles VI, accepta de le délivrer de certaines des obligations dues par le duché de Bourgogne envers le royaume de France.



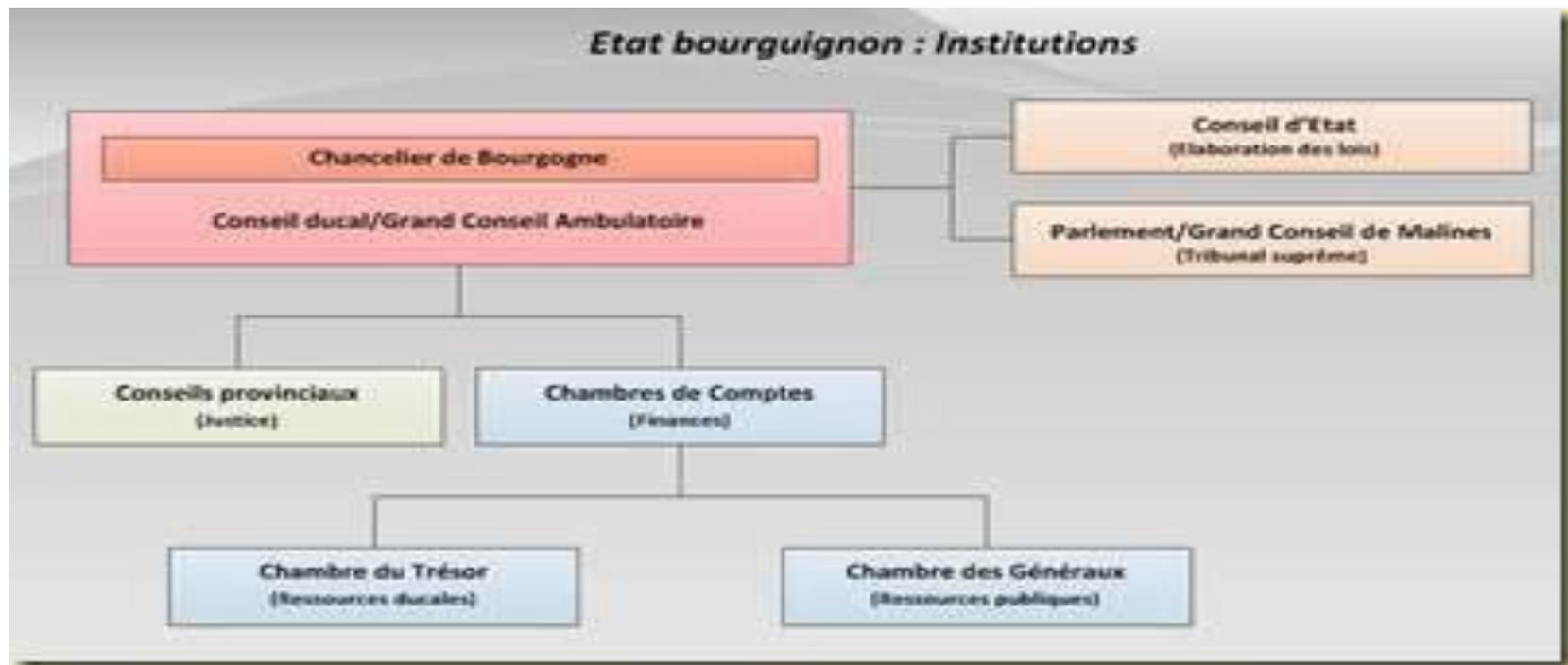
Philippe le Bon

Contrairement à son père et grand-père, il passa sa jeunesse en Flandre et parlait le flamand. Doté d'une indépendance de fait, Philippe le Bon s'employa surtout à agrandir ses états : il acquit la Picardie et la plupart des territoires qui composent aujourd'hui la Belgique, le Luxembourg et les Pays-Bas. La Bourgogne connut alors son apogée : tandis que les villes se développaient, la noblesse, flattée par l'institution de l'ordre de chevalerie de la Toison d'Or (**1429**), menait une vie fastueuse, à l'exemple de son prince, qui se fit appeler « Grand duc d'Occident » et était le principal mécène de son temps. La Bourgogne était alors un véritable État, même si les deux blocs territoriaux qui la composaient étaient encore séparés par la Champagne et par la Lorraine.

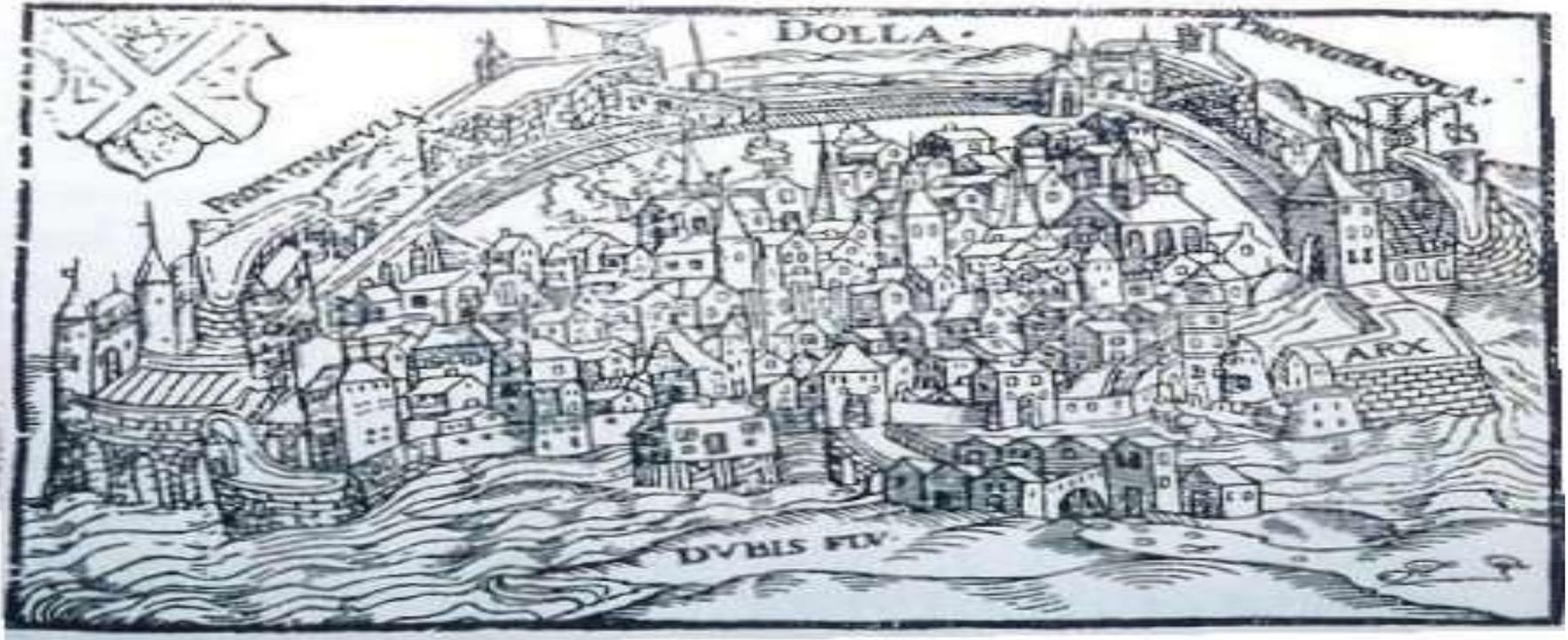


Philippe le Bon portant le collier de l'ordre de la Toison d'or (d'après Rogier van der Weyden, vers 1450, musée des beaux-arts de Dijon)

Il devenait impérieux de rationaliser la gouvernance des diverses possessions bourguignonnes afin de la rendre plus efficace. **Philippe le Bon** comprit qu'il devrait maintenir les institutions régionales et se borner à leur superposer des institutions centralisatrices de contrôle. Philippe le Bon avait un **Conseil ducal** composé de personnages éminents. A leur tête figurait le **Chancelier de Bourgogne**, premier conseiller et dépositaire du grand sceau. Ce Conseil n'avait ni résidence fixe, ni sessions régulières. Le duc le consultait pour trancher les problèmes compliqués. Il y introduisit des Flamands, des Picards, des Bourguignons appartenant à la petite noblesse, au clergé et même à la roture.



Parmi les villes du Comté de Bourgogne, la plus peuplée était Besançon mais c'est pourtant à Dole, dans le Jura que Philippe le Bon décida d'installer son Parlement. Dole devint ainsi capitale du Comté. Il créa la première Université de Bourgogne à Dole en **1423**. On y enseignait le droit, la médecine, la théologie. Sous l'autorité du roi, installé dans les Pays-Bas bourguignons, le Parlement rendait la justice et administrait le Comté.



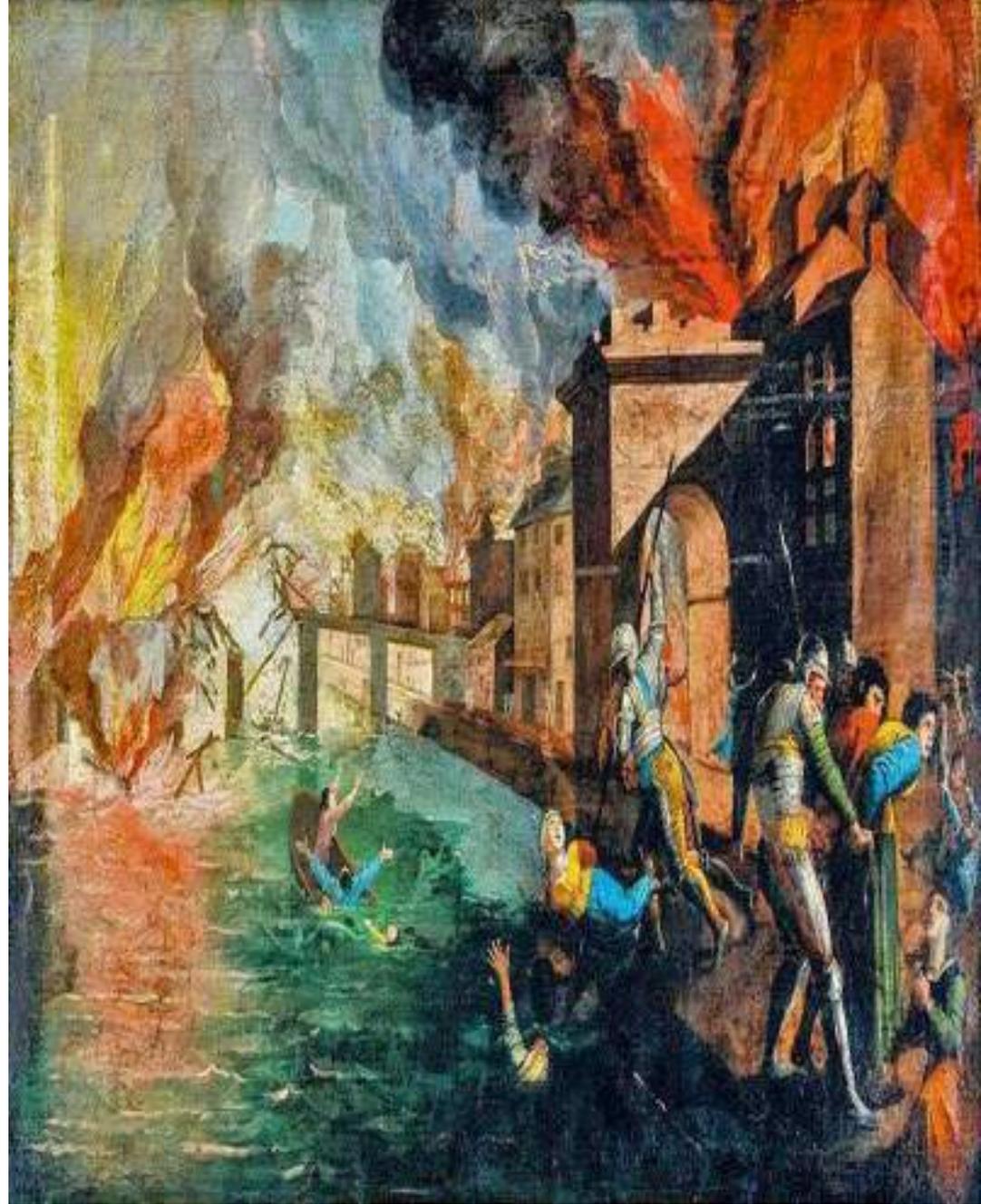
Une représentation de Dole au Moyen-âge

La Renaissance dans le Jura

Charles, surnommé **le Téméraire** à sa mort, monta sur le trône de Bourgogne en **1467**, à la mort de son père Philippe Le Bon. Se considérant comme un souverain de plein droit, son règne fut marqué par un affrontement constant avec son cousin **Louis XI**. Il résida à Bruges, Bruxelles et Malines. Son objectif était de recréer un état médian entre la France et l'Empire Germanique tel que l'avait créé Charlemagne à sa succession. Charles était duc de Bourgogne, il se rêvait roi de Lotharingie.



En octobre **1468** Louis XI vint à Péronne (Somme), alors lieu de résidence du duc, discuter d'un accord de paix. Alors que les négociations n'étaient pas loin d'aboutir, Charles apprit avec colère que Liège, semble-t-il encouragée par des émissaires français, s'était à nouveau révoltée. Il ferma alors les portes du château et celles de la ville de Péronne et Louis XI, captif de fait et craignant pour sa vie, accepta de signer le traité aux conditions bourguignonnes et d'accompagner Charles dans l'expédition punitive que celui-ci lança aussitôt contre la ville révoltée. Cette mise à sac souleva, de la Hollande à l'Alsace, la réprobation des villes rhénanes.



Joseph Dreppe, *Le Sac de Liège*

En **1469**, au **traité de Saint-Omer** (Pas de Calais), le duc d'Autriche, un Habsbourg céda en gage au duc de Bourgogne, pour 50 000 florins, ses domaines de Haute-Alsace, de Brisgau et de Bade. Le traité donnait à la Bourgogne l'accès au Rhin et faisait du duc de Bourgogne un voisin immédiat des Suisses.



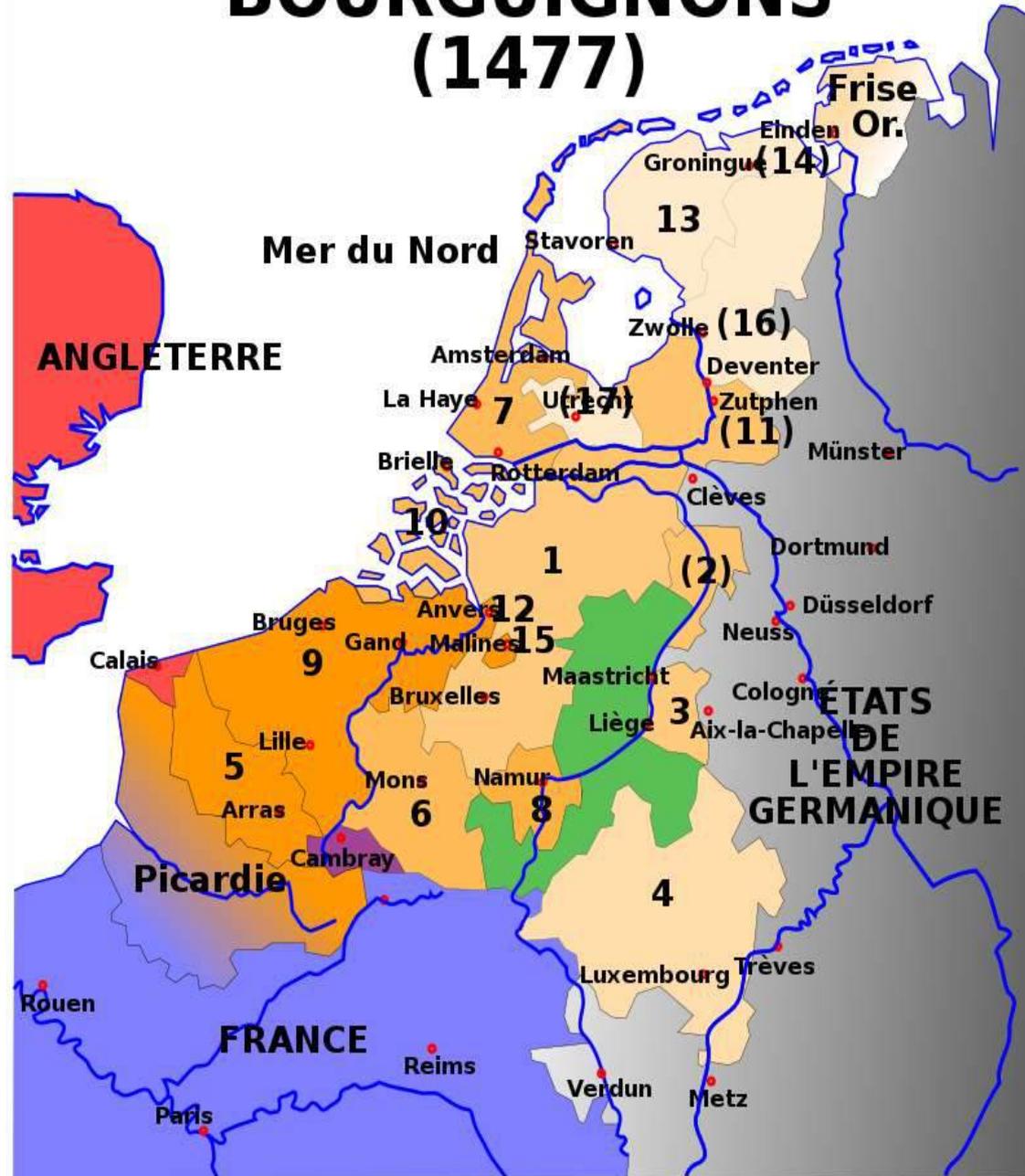
Tapissérie représentant le traité de Saint-Omer

La gestion de ces territoires, les conséquences économiques et la perte des privilèges qui en résultèrent pour les villes alsaciennes et les villes alliées suisses, mirent en révolte les territoires du Haut-Rhin. Cet état permanent de confrontation militaire déboucha sur la **bataille d'Héricourt** (Franche-Comté) le 13 novembre **1474**, première grande défaite pour les troupes de Charles le Téméraire face aux confédérés suisses.



Gravure sur les confédérés suisses

PAYS-BAS BOURGUIGNONS (1477)



À partir de fin octobre **1469**, c'est-à-dire un an après la paix jurée au traité de Péronne, les deux signataires se livrèrent un duel politique à mort : le règne du Téméraire n'est plus qu'une suite presque ininterrompue de guerres contre le roi de France, et ses alliés, soudoyés par le roi de France. Pour résister à Louis XI, Charles chercha à s'allier tantôt à l'empereur germanique Frédéric III de Habsbourg, tantôt à Edouard IV d'Angleterre. En **juillet 1475**, réunies à Bruges, les provinces constitutives des **Pays-Bas bourguignons** refusèrent une nouvelle aide financière à leur souverain. En dépit de ces revers, Charles de Bourgogne persista à saisir toute opportunité d'expansion territoriale de ses États.

À la mort de Charles le Téméraire en 1477, dernier duc de Valois-Bourgogne, le roi Louis XI, enfin débarrassé de son puissant rival — qui, de Péronne à Liège, l'avait en **octobre 1468** tenu à merci pendant quelque trois semaines et que lui-même, pour se dégager du traité de Péronne, avait fait condamner pour félonie en **décembre 1470** —, s'empara de la Picardie, du comté de Boulogne et surtout du duché de Bourgogne. Charles Le Téméraire n'avait qu'une héritière à son décès, **Marie de Bourgogne**, 19 ans. Pour se protéger de Louis XI, elle décida d'épouser en **1477** Maximilien d'Autriche. Cette union fit perdre tout espoir à Louis XI de conquérir les Pays-Bas bourguignons.



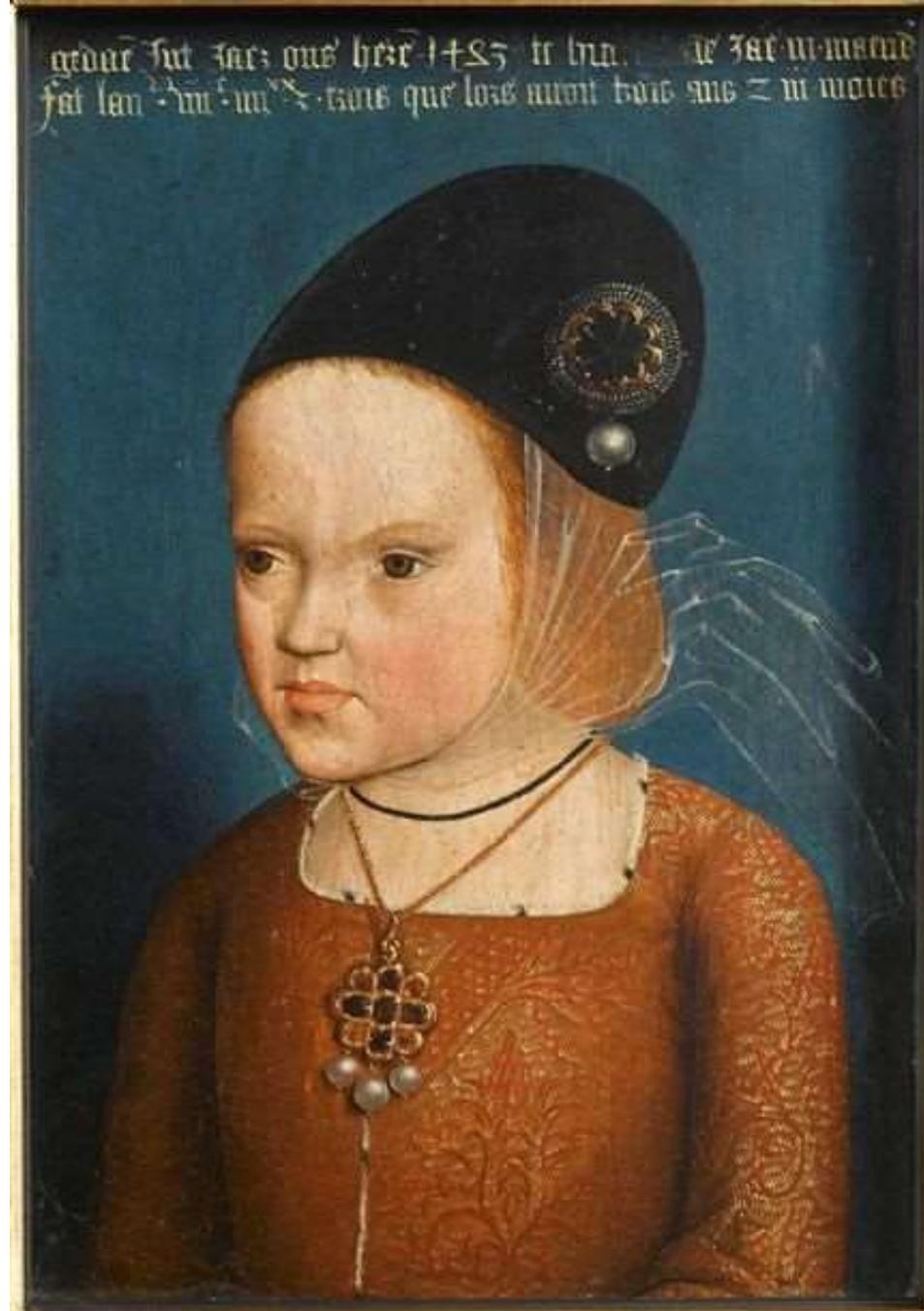
Marie de Bourgogne

Cela n'empêcha pas Louis XI de continuer à intervenir dans la politique territoriale de la Bourgogne. La conquête française de la Franche-Comté en **1477-1480** fut dure, semée de violences, d'incendies, de pillages et de destructions de certains châteaux (Mirebel, ou Montrond par exemple). Louis XI s'acharna tout particulièrement sur Dole, capitale du Comté de Bourgogne. Un premier siège y fut mené en 1477 qui échoua. Cela provoqua la haine du roi capétien qui revint en 1479 et détruisit complètement la ville.



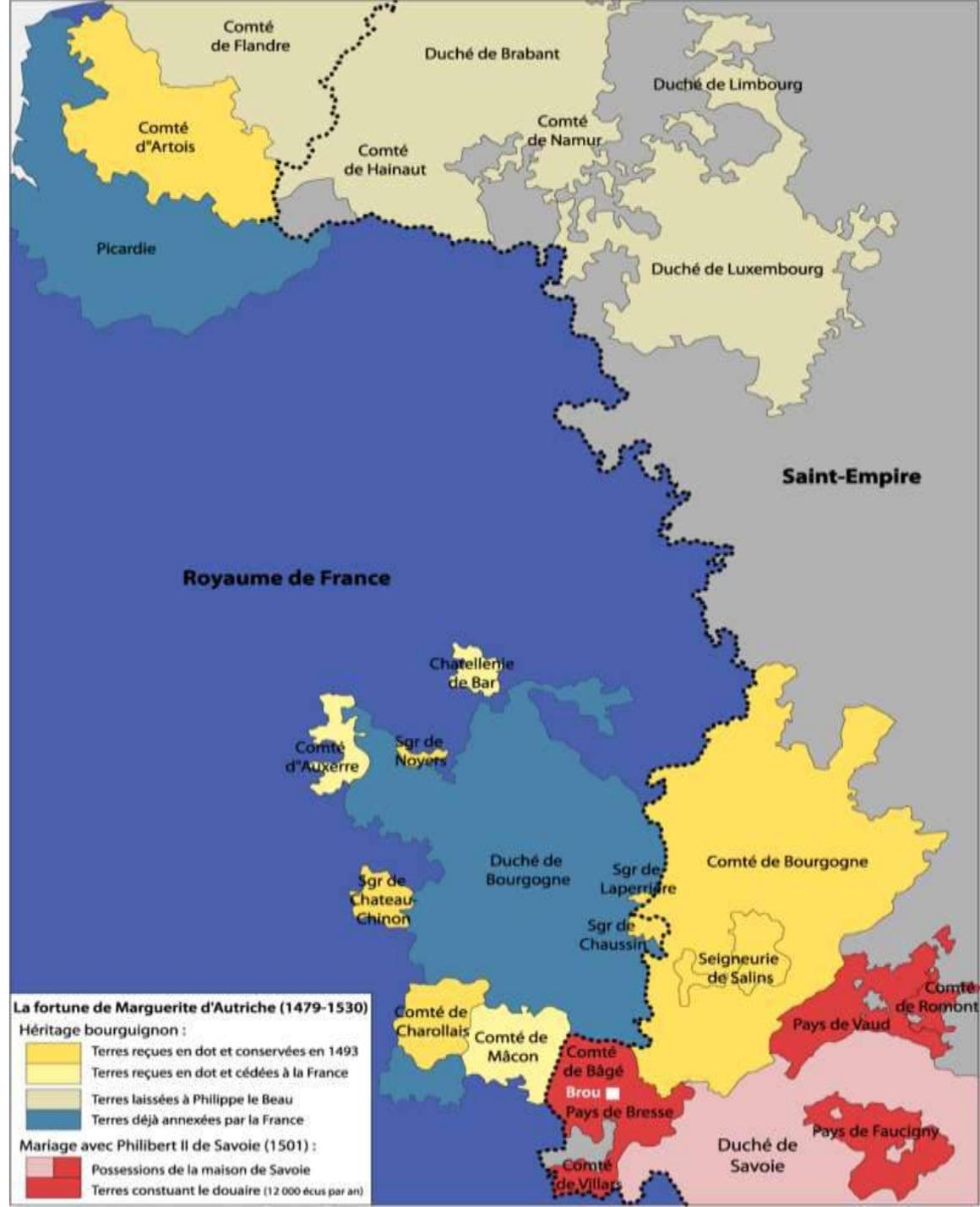
Louis XI devant le siège de Dole en 1477

Maximilien d'Autriche et Marie de Bourgogne eurent deux enfants, Philippe et Marguerite. Marguerite fut envoyée en France après un accord avec le royaume de France afin d'épouser à sa majorité Charles, fils de Louis XI. Mais en **1482** Marie de Bourgogne décéda suite à une chute de cheval. Maximilien d'Autriche émit l'intention de se remarier avec Anne de Bretagne, une manœuvre politique dirigée directement contre le royaume de France. **Anne de Beaujeu**, régente depuis la mort de Louis XI devait choisir pour le mariage de son frère entre la Bretagne et le Comté de Bourgogne. Devant la menace que représentait les Habsbourg en Bretagne, le Comté de Bourgogne fut sacrifié et Charles épousa Anne de Bretagne. **Marguerite d'Autriche**, enlevée à son père alors qu'elle avait deux ans, lui fut renvoyée.



Marguerite d'Autriche enfant

En **1493**, l'Empereur germanique récupéra au **traité de Senlis** : la Flandre, l'Artois, le comté de Bourgogne et le Charolais. Le Duché et le Comté de Bourgogne étaient à nouveau séparés. **Le Comté de Bourgogne (Franche-Comté)** revenait à nouveau dans l'Empire germanique. Il contrôlait également les Pays-Bas Bourguignons et commençait à étendre son emprise en Europe afin d'encercler le royaume de France. Historiquement, le traité de Senlis peut être considéré comme dramatique. La reconquête du Comté de Bourgogne dura 170 ans et fut particulièrement meurtrière.



En 1522, à Saint-Jean-de-Losne, les délégués du roi de France **François 1^{er}** et de **Charles Quint** se rencontrèrent. Ils signèrent le **traité de neutralité du Comté et du Duché de Bourgogne**. Par ce traité, ces territoires ne pouvaient intervenir militairement dans les conflits opposant l'empire germanique et le royaume de France. Les deux Bourgogne contribuèrent ainsi à créer l'usage du concept de « neutralité » dans le langage et la pratique juridiques. Ce sont Marguerite d'Autriche, tante de Charles Quint et Louise de Savoie (mère de François 1^{er}) qui furent à l'origine de ce traité. Il fut appelé pour cette raison **la paix des Dames**. Ce traité permit au Comté de Bourgogne de retrouver une stabilité d'autant plus qu'il fut épargné par les guerres de religion.



Marguerite d'Autriche et Louise de Savoie

Charles Quint, neveu de Marie de Bourgogne, était devenu Empereur germanique, roi d'Espagne en **1519**. Il laissa sa tante Marie de Bourgogne administrer les Pays-Bas Bourguignons, dont dépendait le Comté de Bourgogne, jusqu'au décès de celle-ci en 1530. Lorsqu'il abdiqua en **1555** au profit de son fils Philippe II d'Espagne, le Comté de Bourgogne était passé de la tutelle de la branche des Habsbourg d'Autriche à celle des Habsbourg d'Espagne.



Portrait de Charles Quint par Juan Pantoja de la Cruz

Après un siècle de paix, **Henri IV**, devenu roi de France en 1594, héritier des guerres des XV^e et XVI^e siècles entre les rois Valois et les Habsbourg, rompit le traité de neutralité et déclara en **1595** la guerre à l'Espagne. Il envahit le Comté de Bourgogne. Ce fut une guerre de harcèlements, de sièges, de rançons, d'escarmouches mais sans véritable grande bataille. De nombreuses villes furent détruites, notamment Arbois, Lons-le-Saunier, Arlay et Château-Chalon dans le Jura. Comme toutes les guerres, celle-là a fait aussi de nombreuses victimes.



Représentation d'Henri IV en chef de guerre

L'Espagne décida finalement de secourir la province et les troupes du roi de France repassèrent la Saône. **Le traité de Vervins**, signé en **1598**, mit fin au conflit. Il était plutôt bénéfique pour la France et notamment pour ses visées en Amérique. Mais il était sans effet sur le Comté de Bourgogne. Malgré les nombreuses victimes et bien qu'on y parlait français, il resta dans l'Empire Germanique.



Signature du traité de paix de Vervins, de Gillot Saint-Evre, châteaux de Versailles et de Trianon, 1837

Le pacte de neutralité de la Bourgogne qui avait été convenu en 1522 entre la France et l'Empire germanique fut renouvelé en **1611**. Le pacte indiquait clairement que la neutralité devait être observée au moins jusqu'en 1640. Mais **Louis XIII**, excédé par l'encerclement de la France par la maison d'Autriche » rompit le traité de neutralité, et en **1636** déclara la guerre. Elle fut appelée la « **guerre de 10 ans** » et fut très destructrice pour le Comté de Bourgogne. Mais il fut en plus touché par un nouvel épisode de peste et par la famine. De très nombreux habitants s'exilèrent.



Siège de Dole en 1636, par le Grand Condé, huile sur toile de 1637 par Nicolas Labbé, musée de Dole

Suite à la mort de Louis XIII et de Richelieu, les hostilités cessèrent en **1644**. Le bilan était extrêmement lourd : plusieurs villes incendiées, 70 châteaux brûlés, 150 villages disparus. Toute l'économie et la démographie de la région se trouvèrent bouleversées, notamment l'agriculture, qui fut totalement anéantie. Le nombre de morts et d'exilés fut également très important : le recensement de 1614 montrait que vivaient entre 405 000 et 410 000 personnes en Franche-Comté. Celui de 1657 (soit 13 ans après la fin des combats) indiquait qu'il n'y avait plus que 160 000 habitants dans la région, soit une baisse de plus de 60 %. On estime ainsi que ce sont environ les deux tiers des Francs-Comtois qui sont morts pendant la guerre de Dix Ans.



Les horreurs de la guerre (Peinture de Sebastiaen VRANCX)

Perdre 60% de sa population, c'est équivalent de ce que l'Europe entière subit entre 1348 et 1352 avec la peste noire. La peste de la guerre de 10 ans fut donc un événement considérable ignoré par de nombreux français sauf sans doute par les francs-comtois qui s'intéressent à leur histoire. Cette fois-ci **la peste** arriva en **1635** et disparut en **1640**. On ne savait toujours pas la soigner. Elle était partout et n'épargnait personne. Malgré l'épidémie, la guerre de 10 ans ne fut pas arrêtée par les protagonistes. Les déplacements des troupes ont au contraire aggravé la contagion. il a été établi que la peste fut responsable d'environ 35 % des décès, loin devant la guerre (13 %). La famine était plus souvent une conséquence de l'épidémie de peste. En freinant le commerce, elle causait la pénurie des denrées, la hausse des prix et à terme, la famine.



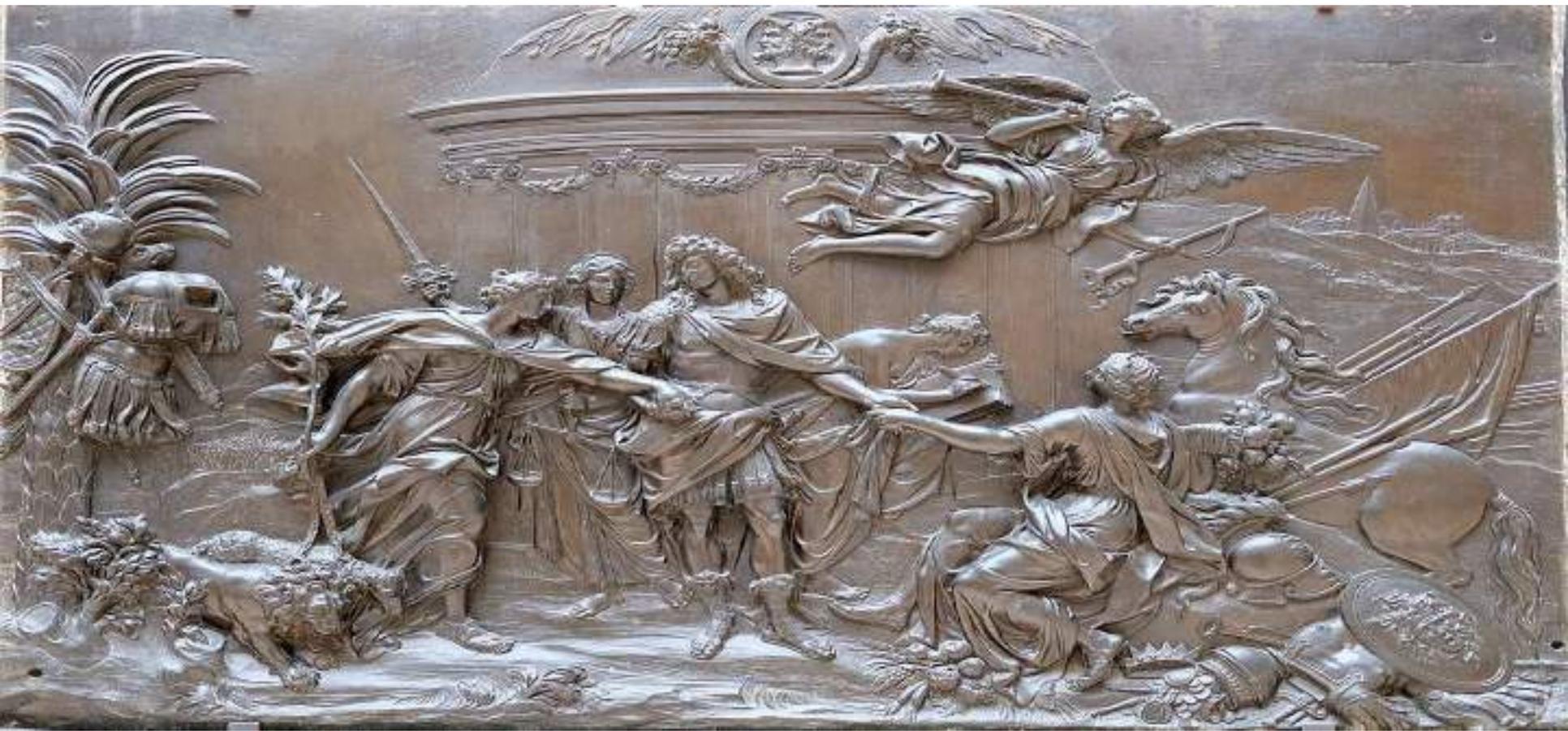
Face à la peste, la prière était souvent le seul remède proposé

En **1667**, la Franche-Comté, était devenue pratiquement autonome. Bien que partie prenante du Saint-Empire Romain Germanique, et sous la suzeraineté des rois d'Espagne, la Franche-Comté apparaissait comme une proie relativement facile pour le Roi de France, Louis XIV. Il fit d'ailleurs publier par ses juristes un traité par lequel son épouse, infante d'Espagne, prétendait à plusieurs territoires, dont la Franche-Comté. En **février 1668**, les troupes françaises l'envahirent. En 17 jours, celle-ci tomba aux mains des Français. Pourtant, l'occupation de la Franche-Comté ne fut que de courte durée : **en mai 1668**, la Franche-Comté était rendue à l'Espagne. Louis XIV préféra à la Franche-Comté des possessions en Flandres. Mais ce fut de courte durée.



Peinture représentant Louis XIV à la conquête de la Franche-Comté en 1668

Louis XIV se lança à nouveau dans la conquête de la Franche-Comté en **1674**. Mais les choses ne se passèrent pas aussi facilement que la première fois. Persuadé, auparavant, d'une victoire aussi facile qu'en 1668, le Roi de France rencontra une résistance farouche des Franchs-Comtois. Pourtant, l'armée française, bien plus forte, progressa, et finit par s'emparer de la totalité du territoire. **En 1678, le Traité de Nimègue** entérina la conquête. Le Comté de Bourgogne disparaissait et le territoire s'appelait désormais officiellement la Franche-Comté. La capitale était transférée de Dole à Besançon.



Bas-relief, *La Paix de Nimègue*, représentant de manière hagiographique les conquêtes de Louis XIV

Le Jura à l'époque classique : sous administration française en Franche-Comté

Connaissez-vous la mainmorte ? La **mainmorte** était l'incapacité dont étaient frappés les serfs au Moyen-Âge de transmettre leurs biens à leur décès. Son objectif était d'éviter que les biens passent à des personnes extérieures à la seigneurie : durant sa vie, le serf jouissait librement de ses biens personnels ; mais il était privé de la faculté de faire son testament et, à sa mort, ses biens revenaient à son seigneur selon le principe : « *Le serf mort, saisit le vif son seigneur* ». Dès le XII^e siècle, la mainmorte s'alléga. Dans de nombreuses régions, le seigneur ne prenait qu'un seul objet mobilier ou une seule tête de bétail. Dès le XVII^e siècle, elle avait pratiquement disparu en France, hormis... en Franche-Comté, où les moines de l'abbaye de Saint Claude eurent droit de mainmorte sur les serfs de la province jusqu'en **1779**.



ÉDIT DU ROI,

Portant suppression du Droit de Main-morte & de Servitude dans les Domaines du Roi, & dans tous ceux tenus par engagement : Et abolition générale du Droit de Suite sur les Serfs & Main-mortables.

Donné à Versailles au mois d'Août 1779.

Registré en Parlement le 10 desdits mois & an.

L OUIS, PAR LA GRÂCE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE: A tous présens & à venir; SALUT. Constatant occupés de tout ce qui peut intéresser le bonheur de nos peuples, & mettant notre principale gloire à commander une Nation libre & généreuse, Nous n'avons pu voir sans peine les restes de servitude qui subsistent dans plusieurs de nos provinces; Nous avons été affectés, en

Les jurassiens n'acceptèrent pas si facilement de perdre leur relative autonomie d'autant que la monarchie française imposa de plus en plus son absolutisme. Lors de la Révolution Française en 1790, le Département du Jura fut créé.



Jean-Charles Pichegru, un des généraux de la Révolution, d'origine jurassienne

Impossible de ne pas évoquer **Rouget de Lisle** puisque celui-ci naquit à Lons Le Saunier. Il fut à la fois poète et militaire. **En 1792**, il composa *Le Chant de guerre pour l'armée du Rhin*. Face à l'invasion des armées coalisées, l'Assemblée déclara la « patrie en danger », et les fédérés des provinces gagnèrent Paris pour participer à la défense de la Patrie. Des fédérés marseillais entonnèrent et répandirent sur leur chemin le chant de Rouget de Lisle, qui était déjà parvenu chez eux. C'est ainsi que *Le Chant de guerre pour l'armée du Rhin* devint la **Marche des Marseillois**, puis **La Marseillaise**.



Buste de Rouget de Lisle réalisé par David D'Angers

L'histoire de la lunetterie française débuta **en 1796 à Morez**, où **Pierre-Hyacinthe Caseaux**, maître cloutier, confectionna une première monture en fil de fer. Le travail du métal était, depuis le 16e siècle, la spécialité des artisans installés sur les bords de la Bienne. Il ouvrit ainsi la voie à une nouvelle génération d'industriels qui développèrent leurs ateliers dans les bourgs du Haut-Jura. Des gisements de minerais de fer se trouvaient à proximité. L'énergie hydraulique de la rivière la Bienne actionnait les martinets de forge. Et enfin, les immenses forêts défrichées alimentaient en bois le feu de fonte. En 1900, leur production représentait 12 millions de pièces.



Le musée de la lunette de Morez

Le Jura à l'époque moderne

Après la victoire des coalisés sur Napoléon à la bataille de Waterloo le 18 juin 1815, le département du Jura fut occupé par les troupes autrichiennes et suisses **de juin 1815 à novembre 1818**. Très vite, les difficultés liées à l'occupation apparurent. Les troupes étrangères devaient être nourries et logées. Par une convention, la France s'engageait à régler les dépenses de bouche, d'habillement et de casernement des armées d'occupation alliées. Ce furent les populations locales qui durent le faire.



Camp of the Allies near Urogen

Painted by J. M. W. Turner, 1815. Oil on canvas, 100 x 140 cm. The National Gallery, London.

Exemple d'un camp des coalisés

Le **canal du Rhône au Rhin** est un canal français qui relie la Saône, affluent navigable du Rhône, au Rhin, par la vallée du Doubs. L'idée de relier le bassin du Rhône à celui du Rhin par des voies navigables est ancienne puisque Colbert et Vauban l'avaient évoquée sous Louis XIV après l'annexion de la Franche-Comté et de l'Alsace, mais c'est au XVIII^e siècle que le projet prit forme. Les travaux de la jonction entre la Saône et le Doubs de Saint-Symphorien sur Saône en Côte-d'Or à Dole furent réalisés avec des temps d'arrêt liés à la Révolution entre **1784 et 1802**. Ils furent poursuivis avec des interruptions de **1804 à 1832** en direction du Rhin. Il ne fut plus exploité pendant l'annexion de l'Alsace par l'Allemagne après 1871. Il fut un temps évoqué le passage au grand gabarit mais le projet a été abandonné. La liaison avec la Saône n'a plus aujourd'hui qu'un faible tonnage (12 000 tonnes en 2008) et c'est vers la navigation de plaisance que s'oriente l'activité du canal.



En 1855, le chemin de fer arriva dans le Jura avec l'ouverture de la ligne Dijon-Dôle par la compagnie PLM.



La gare SNCF de Dôle

Le XIXème fut le siècle de la naissance et la propagation des idéaux socialistes. **Victor Considerant (1808-1893)**, né à Salins les Bains, fut le principal vulgarisateur des théories de **Charles Fourier**. Le fouriérisme souhaitait valoriser le travail en le rendant plus attractif. Considerant publia des œuvres importantes qui marquèrent la diffusion des idées fouriéristes, en particulier Destinée Sociale dont le premier tome publié en 1834 fut interdit par le Pape. Polytechnicien, puis ingénieur de l'armée, il abandonna sa carrière en 1836 pour se consacrer à la propagation de ses idées. Il contribua à donner une nouvelle interprétation des doctrines de Fourier, afin d'en tirer des réformes pratiques comme le droit au travail et le suffrage pour les hommes et les femmes. Considerant devint membre du Conseil général du Jura en novembre 1843. Il dut s'exiler en Belgique après l'insurrection de 1849 à laquelle il participa. Après plusieurs années passées à San Antonio (Texas), il revint à Paris en 1869 suite à une amnistie et prit parti pour la Commune. Il adhéra un temps à la Première Internationale, puis se retira définitivement de la politique.



Buste de Victor Considerant à Salins les Bains

En 1870, peu après la déclaration de guerre contre une coalition d'États germaniques menée par la Prusse, Napoléon III (1852-1870) fut vaincu. L'Empire disparut alors. Deux jours plus tard, le 4 septembre 1870, la III^e République fut proclamée. Le Jura fut occupé 9 mois **en 1871** par les troupes prussiennes.



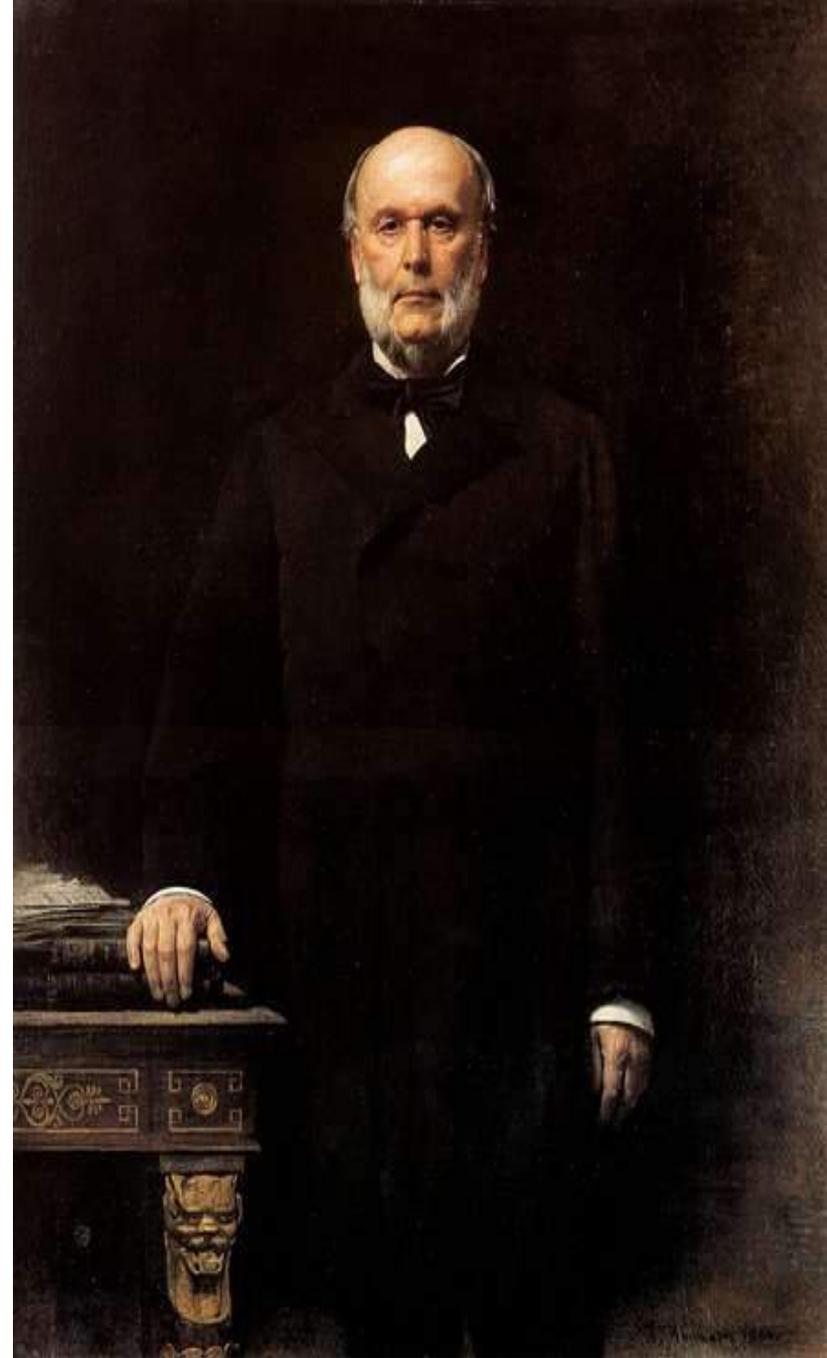
Peinture sur la guerre de 1870

C'est peut-être le jurassien le plus célèbre. **Louis Pasteur** est né à Dole en **1822** et est décédé en **1895**. Pionnier de la microbiologie, il connut, de son vivant même, une grande notoriété. Il a établi que certaines fermentations sont bel et bien l'œuvre d'organismes vivants. Il proposa alors une méthode de conservation des aliments par chauffage qui porte son nom, la pasteurisation. Il démontra la possibilité de lutter contre certaines maladies développées par les animaux par la **vaccination**. Et en 1885, il tenta et réussit de vacciner les humains contre la rage. Il fonda également l'institut de recherche qui porte aujourd'hui son nom.



Tableau d'Albert Edelfelt représentant Louis Pasteur

Jules Grévy, né en **1807** à Mont-sous-Vaudrey (Jura) et mort en **1891** dans la même commune, fut président de la République française du 30 janvier 1879 au 2 décembre 1887. Parlementaire engagé aux côtés des républicains, il fut arrêté lors du coup d'Etat de 1851. Il fut président de l'Assemblée Nationale de 1871 à 1873 et de la Chambre des députés de 1876 à 1879. En 1879, il devient le premier président de la République française issu des rangs républicains puisque les deux premiers étaient issus du camp monarchiste (Thiers, Mac-Mahon). C'est sous sa présidence que furent pérennisés la Marseillaise, le 14 juillet et le palais de l'Élysée comme résidence des Présidents. Fin 1887, il dut démissionner, suite à un scandale sur l'attribution moyennant rémunération des décorations et impliquant son gendre.



Portrait de Jules Grévy par Léon Bonnat

Le Jura n'a pas été un des territoires du conflit de la guerre de 14-18. Pourtant plus de 9600 soldats nés dans le Jura seraient décédés pendant la 1^{ère} guerre mondiale, soit plus de 3.6% de la population jurassienne.



Un des monuments aux morts du Jura

Lors de la Deuxième Guerre mondiale, le Jura fut conquis par les forces allemandes entre **le 17 juin** (Dole) et **le 20 juin 1940** (La Faucille). Après l'armistice du 22 juin 1940 la zone d'occupation fut définie par la ligne de démarcation qui partait de la frontière. La Résistance s'installa peu à peu dans le département comme avec le maquis du Haut-Jura. À l'approche de la Libération, la Wehrmacht multiplia les exécutions et les destructions et frappa des villages martyrs du secteur de Saint-Claude en avril-août 1944. Le département fut libéré **au début septembre 1944** par les armées alliées débarquées en Provence.



Le Jura est également un pays d'art et de culture. Un patrimoine rare de l'art roman existe dans le Jura. Neuf églises du XIe siècle sont encore debout, dont la plus représentative est celle de **Saint-Hymetière**, située dans la plaine de la Valouse et qui date probablement du milieu du XIe siècle.



L'église de Saint-Hymetière

A la célèbre abbaye de Baume-les-Messieurs, de style roman, se trouve un retable exceptionnel. C'est un triptyque anversois du XVIème siècle. Il appartient à la série des retables maniéristes des productions anversoises des années 1530-1540. Il s'en démarque toutefois par ses dimensions qui en font l'un des plus importants, mais aussi de son état de conservation exceptionnel.



Gustave Courbet, franc-comtois, vint régulièrement dans le Jura pour peindre ses paysages.



III.10

La Roche pourrie, 1864

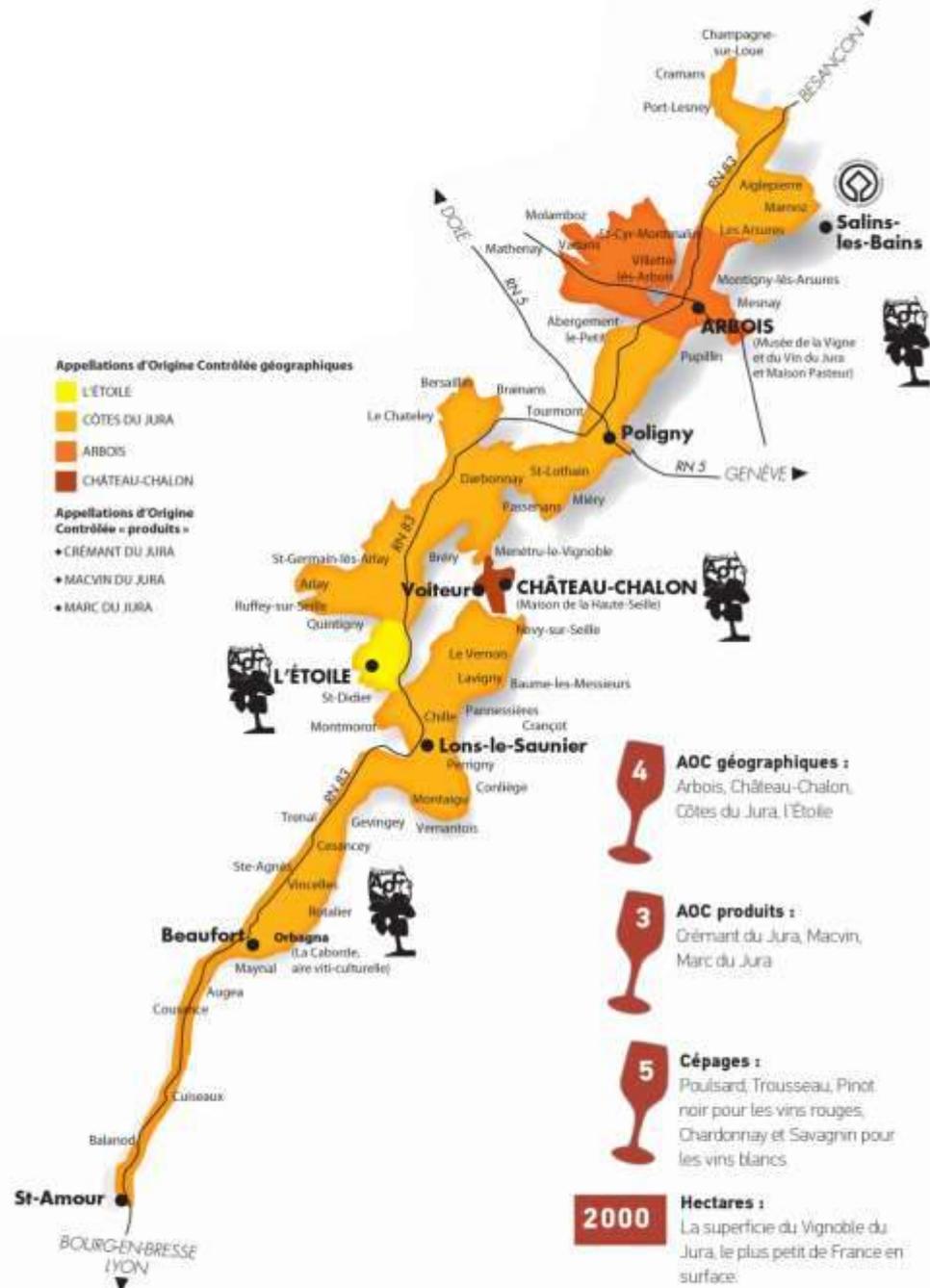
huile sur toile, 60 x 73 cm

musée Max Claudet, Salins-les-Bains

Une curiosité : le palais palladien de Syam (XIX^{ème} siècle), au sud de Champagnole. Le **palladianisme** est un style architectural originaire de Vénétie lancé à l'époque de la Renaissance. Les villas palladiennes sont généralement construites sur trois niveaux : un sous-sol ou rez-de-chaussée rustique qui comprenait les services pour la domesticité et les pièces moindres. Au-dessus, le piano nobile (étage noble), accessible par un portique atteint par une volée de marches. Cet étage accueille la salle de réception et les chambres. Au-dessus encore, se trouve une mezzanine basse avec les chambres secondaires et logements.



Le Jura est également célèbre pour sa gastronomie. Les morilles parfument beaucoup de spécialités du département. Mais les produits phares restent les fromages (Morbier, Comté) et les vins. Le Jura produit des vins blancs réputés (notamment le vin jaune qui fait la gloire de Château-Chalon) à partir d'un cépage typique, le savagnin.



L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération

A bientôt dans le Jura